

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1730

10 juillet 2012

### SOMMAIRE

Compagnie du Cap S.à r.l. ....	83019	HMD Investissements S.A. ....	83034
Dubaian Investment Soparfi, SA ....	83014	Hochtief Kirchberg Services S.A. ....	83034
Formosa Holding S.à r.l. ....	83016	Hutchison 3G Austria Investments S.à r.l. .....	83029
Galaxya S.A. ....	83020	Hutchison 3G Entreprises S.à r.l. ....	83031
GDH Investments S.à r.l. ....	83021	ID&D S.à r.l. ....	83036
Gecos Finance S.A. ....	83016	Ile de LaD Luxembourg S.à r.l. ....	83035
GENEVA MANAGEMENT GROUP (Lu- xembourg) SA ....	83021	InPro II Licensing S.à r.l. ....	83036
Gennaker S.A. ....	83021	International Mineral Finance S.à r.l. ....	83021
Gesfo S.A. ....	83022	I.O.S.E.F. 36 S.A. ....	83035
Gestion Administration Défense 915 S.A. .....	83022	J2 Consult International ....	83038
GF CLEANING & FACILITY SERVICES S.p.r.l. Succursale : Luxembourg ....	83025	Jaccar Holdings ....	83032
Global Management & Services S.A. ....	83026	JMH Investissements S.à r.l. ....	83030
Globus Equity SICAV SIF ....	83027	Joran Invest S.A. ....	83034
GN Participations S.A. ....	83027	LMWP III Holding S.à r.l. ....	82994
Godfrind Group S.A. ....	83028	Macquarie Private Markets Fund GP S.à r.l. .....	83022
GPB Asset Management S.A. ....	83028	Mainan S.A. ....	83026
Gutturu S.A. ....	83028	McAfee Financial Holdings S.à r.l. ....	83028
Hadrian SCI ....	83032	M&G Real Estate Finance 1 Co ....	83011
H.B.P. Investment S.A. ....	83029	Modimmo S.A. ....	83035
Hegaso S.A. ....	83032	OKTOPUS Consulting PSF S.A. ....	83022
Hess (Luxembourg) Exploration and Pro- duction Holding S.à r.l. ....	83029	Pegasus Luxembourg S.à r.l. ....	83032
HEVAF Master C S.à r.l. ....	83033	Preston Luxembourg 1 S.à r.l. ....	83023
HHS Holding S.A. ....	83033	R.S.I. Concept Luxembourg S.A. ....	83026
HICL Infrastructure 3 S.à r.l. ....	83033	SCI DAFFODIL, société civile immobilière .....	83029
HICL Infrastructure 3 S.à r.l. ....	83034	Société Immobilière Savatelle S.A. ....	83034
		Sylvaner S.A. ....	83027

**LMWP III Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 168.666.

In the year two thousand and twelve on the eleventh day of the month of June.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of "LMWP III Holding S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under the number B 168666, incorporated on 4<sup>th</sup> April 2012 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial").

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Me Magdalena Staniczek, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appeared from an attendance list that all one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in issue in the Company and all shareholders are duly represented at the present general meeting. The attendance list, as well as the proxies, signed by the proxyholders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II) It results from the above that the meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

III) The items on which resolutions are to be passed are as follows:

*Agenda*

- Creation of three Categories of Shares, namely Category A, Category P-I and Category P-II, in turn subdivided into classes of Shares are follows:

Category A: Class A-1; Class A-2 and Class A-3;

Category P-I: Class P-I-1; Class P-I-2; and Class P-I-3;

Category P-II: Class P-II-1; Class P-II-2; and Class P-II-3;

the Shares in such classes each with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) and with such rights and obligations as set out in the Articles of Incorporation as amended and restated pursuant to the below;

- Re-classification of all existing ordinary one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) Class A-1 Shares;

- Increase of the issued share capital to one million five hundred thousand Euro (EUR1,500,000) by the issue of a total of one hundred forty-eight million seven hundred fifty thousand (148,750,000) Shares in the three different Categories as follows:

\* thirteen million seven hundred fifty thousand (13,750,000) Category A Shares as follows: three million seven hundred fifty thousand (3,750,000) Class A-1 Shares, five million (5,000,000) Class A-2 Shares and five million (5,000,000) Class A-3 Shares for a total issue price of one hundred thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR137,500) (the "Category A Issue Price");

\* forty-five million (45,000,000) Category P-I Shares as follows: fifteen million (15,000,000) Class P-I-1 Shares, fifteen million (15,000,000) Class P-I-2 Shares and fifteen million (15,000,000) Class P-I-3 Shares for a total issue price of one hundred eighty million one hundred thirty-six thousand five hundred seventy-seven Euro and seventy-one Euro cents (EUR180,136,577.71) (the "Category P-I Issue Price");

\* ninety million (90,000,000) Category P-II Shares as follows: thirty million (30,000,000) Class P-II-1 Shares, thirty million (30,000,000) Class P-II-2 Shares and thirty million (30,000,000) Class P-II-3 Shares for a total issue price of sixty million Euro (EUR60,000,000) (the "Category P-II Issue Price");

for an aggregate total issue price of two hundred forty million two hundred seventy-four thousand seventy-seven Euro and seventy-one Euro cents (EUR240,274,077.71) (the "Total Issue Price");

subscription to the new shares so issued as set forth below by the existing shareholders of the Company; payment of (i) the Category A Issue Price and the Category P-I Issue Price by the contribution in kind to the Company of thirty-two million nine hundred fifty-three thousand six hundred two (32,953,602) ordinary shares, seventy-two million one hundred fifty-four thousand seven hundred forty-eight (72,154,748) series Y preference shares registered in April 2004, seventy-four million eighty-nine thousand forty (74,089,040) series Y preference shares registered in May 2006 and seventeen million nine hundred eighty-six thousand seven hundred sixty-five (17,986,765) series Z preference shares of LM Wind Power Holding A/S, a Danish limited liability company registered under number CVR no. 25 94 2094 and with registered office at Jupitervej 6, 6000 Kolding, Denmark. ("LMWH"), ("Contribution 1") and (ii) of the Category P-II Issue Price by the contribution in kind to the Company of forty-four million five hundred ninety-three thousand two hundred

(44,593,200) series ZZ preference shares of LMWH (the "Contribution 2" and together with Contribution 1, the "Contributions");

acknowledgement of a report by the board of managers on the proposed valuation of the Contributions, approval of the valuation at one hundred eighty million two hundred seventy-four thousand seventy-seven Euro and seventy-one Euro cents (EUR180,274,077.71) of the Contribution 1 and at sixty million Euro (EUR60,000,000) of the Contribution 2;

allocation of an amount equal to the nominal value of the shares so issued to the share capital and the remainder to the share premium account;

- Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company substantially in the form attached to the proxy(ies) of the shareholders for the general meeting (with such changes as appropriate);

Subscriber	Shares in Category A (per class)	Shares in Category P-I (per class)	Shares in Category P-II (per class)
Doughty Hanson & Co III Nominees 1 Limited . . . . .	627,498 A-1	2,553,440 P-I-1	5,019,984 P-II-1
	836,664 A-2	2,553,440 P-I-2	5,019,984 P-II-2
	836,664 A-3	2,553,440 P-I-3	5,019,984 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 2 Limited . . . . .	72,337 A-1	294,359 P-I-1	578,700 P-II-1
	96,450 A-2	294,359 P-I-2	578,700 P-II-2
	96,450 A-3	294,359 P-I-3	578,700 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 3 Limited . . . . .	1,254,309 A-1	5,104,083 P-I-1	10,034,471 P-II-1
	1,672,412 A-2	5,104,083 P-I-2	10,034,471 P-II-2
	1,672,412 A-3	5,104,083 P-I-3	10,034,471 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 4 Limited . . . . .	272,879 A-1	1,110,412 P-I-1	2,183,036 P-II-1
	363,839 A-2	1,110,412 P-I-2	2,183,036 P-II-2
	363,839 A-3	1,110,412 P-I-3	2,183,036 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 5 Limited . . . . .	79,633 A-1	324,045 P-I-1	637,062 P-II-1
	106,177 A-2	324,045 P-I-2	637,062 P-II-2
	106,177 A-3	324,045 P-I-3	637,062 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 6 Limited . . . . .	177,322 A-1	721,564 P-I-1	1,418,572 P-II-1
	236,429 A-2	721,564 P-I-2	1,418,572 P-II-2
	236,429 A-3	721,564 P-I-3	1,418,572 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 7 Limited . . . . .	121,616 A-1	494,886 P-I-1	972,932 P-II-1
	162,155 A-2	494,886 P-I-2	972,932 P-II-2
	162,155 A-3	494,886 P-I-3	972,932 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 8 Limited . . . . .	21,890 A-1	89,077 P-I-1	175,122 P-II-1
	29,187 A-2	89,077 P-I-2	175,122 P-II-2
	29,187 A-3	89,077 P-I-3	175,122 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 9 Limited . . . . .	82,406 A-1	335,331 P-I-1	659,251 P-II-1
	109,875 A-2	335,331 P-I-2	659,251 P-II-2
	109,875 A-3	335,331 P-I-3	659,251 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 10 Limited . . . . .	100,345 A-1	408,327 P-I-1	802,758 P-II-1
	133,793 A-2	408,327 P-I-2	802,758 P-II-2
	133,793 A-3	408,327 P-I-3	802,758 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 11 Limited . . . . .	169,142 A-1	688,282 P-I-1	1,353,141 P-II-1
	225,523 A-2	688,282 P-I-2	1,353,141 P-II-2
	225,523 A-3	688,282 P-I-3	1,353,141 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 12 Limited . . . . .	167,905 A-1	683,248 P-I-1	1,343,244 P-II-1
	223,874 A-2	683,248 P-I-2	1,343,244 P-II-2
	223,874 A-3	683,248 P-I-3	1,343,244 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 13 Limited . . . . .	169,624 A-1	690,240 P-I-1	1,356,990 P-II-1
	226,165 A-2	690,240 P-I-2	1,356,990 P-II-2
	226,165 A-3	690,240 P-I-3	1,356,990 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 14 Limited . . . . .	158,284 A-1	644,093 P-I-1	1,266,268 P-II-1
	211,045 A-2	644,093 P-I-2	1,266,268 P-II-2
	211,045 A-3	644,093 P-I-3	1,266,268 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 15 Limited . . . . .	158,078 A-1	643,254 P-I-1	1,264,618 P-II-1

	210,770 A-2	643,254 P-I-2	1,264,618 P-II-2
	210,770 A-3	643,254 P-I-3	1,264,618 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 16 Limited . . . . .	20,619 A-1	83,903 P-I-1	164,950 P-II-1
	27,492 A-2	83,903 P-I-2	164,950 P-II-2
	27,492 A-3	83,903 P-I-3	164,950 P-II-3
Doughty Hanson & Co A Nominees Limited . . . . .	2,509 A-1	10,208 P-I-1	20,069 P-II-1
	3,345 A-2	10,208 P-I-2	20,069 P-II-2
	3,345 A-3	10,208 P-I-3	20,069 P-II-3
Officers Nominees Limited . . . . .	93,604 A-1	121,248 P-I-1	748,832 P-II-1
	124,805 A-2	121,248 P-I-2	748,832 P-II-2
	124,805 A-3	121,248 P-I-3	748,832 P-II-3
Total . . . . .	3,750,000A-1	15,000,000 P-I-1	30,000,000 P-II-1
	5,000,000 A-2	15,000,000 P-I-2	30,000,000 P-II-2
	5,000,000 A-3	15,000,000 P-I-3	30,000,000 P-II-3
Total per Category . . . . .	13,750,000	45,000,000	90,000,000

Thereafter, the general meeting of shareholders unanimously resolved as follows:

*Sole resolution*

The meeting resolved to create three Categories of Shares, namely Category A, Category P- I and Category P-II, in turn sub divided into classes of Shares are follows:

Category A: Class A-1; Class A-2 and Class A-3;

Category P-I: Class P-I-1; Class P-I-2; and Class P-I-3;

Category P-II: Class P-II-1; Class P-II-2; and Class P-II-3;

the Shares in such classes each with a nominal value of one Euro cent (EUR0.01) and with such rights and obligations as set out in the Articles of Incorporation as amended and restated pursuant to the below.

The meeting resolved to re-classify all existing ordinary one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares into one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) Class A-1 Shares.

The meeting resolved to increase the issued share capital to one million five hundred thousand Euro (EUR1,500,000) and to issue a total of one hundred forty-eight million seven hundred fifty thousand (148,750,000) Shares in the three different Categories as follows:

- thirteen million seven hundred fifty thousand (13,750,000) Category A Shares as follows: three million seven hundred fifty thousand (3,750,000) Class A-1 Shares, five million (5,000,000) Class A-2 Shares and five million (5,000,000) Class A-3 Shares for a total issue price of one hundred thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR137,500) (the "Category A Issue Price");

- forty-five million (45,000,000) Category P-I Shares as follows: fifteen million (15,000,000) Class P-I-1 Shares, fifteen million (15,000,000) Class P-I-2 Shares and fifteen million (15,000,000) Class P-I-3 Shares for a total issue price of one hundred eighty million one hundred thirty-six thousand five hundred seventy-seven Euro and seventy-one cents (EUR180,136,577.71) (the "Category P-I Issue Price");

- ninety million (90,000,000) Category P-II Shares as follows: thirty million (30,000,000) Class P-II-1 Shares, thirty million (30,000,000) Class P-II-2 Shares and thirty million (30,000,000) Class P-II-3 Shares for a total issue price of sixty million Euro (EUR60,000,000) (the "Category P-II Issue Price");

for an aggregate total issue price of two hundred forty million two hundred seventy-four thousand seventy-seven Euro and seventy-one Euro cents (EUR240,274,077.71) (the "Total Issue Price") to the Subscribers as set forth in the agenda:

Thereupon, all the new shares so issued have been subscribed by the existing shareholders of the Company, all represented by Me Toinon Hoss, prenamed, as set forth in the agenda and have been fully paid up by way of payment of (i) the Category A Issue Price and the Category P-I Issue price by the contribution in kind to the Company of thirty-two million nine hundred fifty-three thousand and six hundred two (32,953,602) ordinary shares, seventy-two million one hundred fifty-four thousand seven hundred forty-eight (72,154,748) series Y preference shares registered in April 2004, seventy-four million eighty-nine thousand forty (74,089,040) series Y preference shares registered in May 2006 and seventeen million nine hundred eighty-six thousand seven hundred sixty-five (17,986,765) series Z preference shares of LM Wind Power Holding A/S, a Danish limited liability company registered under number CVR no. 25 94 2094 and with registered office at Jupitervej 6, 6000 Kolding, Denmark. ("LMVH"), ("Contribution 1") and (ii) of the Category P-II Issue Price by the contribution in kind to the Company of forty-four million five hundred ninety-three thousand two hundred (44,593,200) series ZZ preference shares of LMVH (the "Contribution 2" and together with Contribution 1, the "Contributions").

The meeting acknowledged a report of the board of managers on the proposed valuation of the Contributions dated 11 June 2012 (which shall remain annexed to this deed), the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above, the Board of Managers considers that the total value of the Contribution in Kind amounts to at least the aggregate Issue Price of two hundred forty million two hundred seventy-four thousand seventy-seven euro and seventy-one cents (€240,274,077.71) of the thirteen million seven hundred fifty thousand (13,750,000) Category A shares, forty-five million (45,000,000) Category P-I shares and ninety million (90,000,000) Category P-II shares to be issued by the Company against such Contribution in Kind."

The meeting resolved to approve the valuation at one hundred eighty million two hundred seventy-four thousand seventy-seven Euro and seventy-one Euro cents (EUR180,274,077.71) of the Contribution 1 and at sixty million Euro (EUR60,000,000) of the Contribution 2.

Evidence of the Contributions to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium.

The meeting resolved to amend and restate the Articles of Incorporation as set forth below:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "LMWP III Holding S.à r.l." (the "Company") exists between the current Shareholder(s) and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company will be governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds (including convertible notes) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendment of the Articles.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Manager or as the case may be the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Manager, or as the case may be the Board of Managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or as the case may be the Board of Managers.

#### **Art. 5. Share capital, Shares.**

5.1 The issued share capital of the Company is set at one million five hundred thousand euro (€1,500,000) divided into three Categories of Shares, namely Category A, Category P- I and Category P-II, in turn sub divided into classes of Shares are follows:

Category A: five million (5,000,000) Class A-1 Shares; five million (5,000,000) Class A-2 Shares and five million (5,000,000) Class A-3 Shares;

Category P-I: fifteen million (15,000,000) Class P-I-1 Shares; fifteen million (15,000,000) Class P-I-2 Shares; and fifteen million (15,000,000) Class P-I-3 Shares;

Category P-II: thirty million (30,000,000) Class P-II-1 Shares; thirty million (30,000,000) Class P-II-2 Shares; and thirty million (30,000,000) Class P-II-3 Shares;

each Share with a nominal value one euro cent (€0.01) each and each with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The Share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The Share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of Classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made, in the relevant Category, in the reverse alphabetical order (starting for Category A with Class A-3, for Category P-I with Class P-I-3 and for Category P-II with Class P-II-3).

5.4 In the event of a reduction of Share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares, such Class of Shares gives right to the holders of Shares of the Class to the Cancellation Value per Share of that Class (subject always to the Available Amount and the Total Cancellation Amount as determined by the relevant general meeting of Shareholders), determined in accordance with and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled (subject to the foregoing and the provisions of).

5.5 The Total Cancellation Amount per Class shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts for the relevant Class repurchased and cancelled in accordance with the rights set forth in for such Class provided however that the Total Cancellation Amount (of all Classes to be repurchased and cancelled) shall never be higher than such Available Amount.

5.6 Any available Share premium or other capital reserves shall be freely available and distributable in accordance with the provisions hereof.

#### **Art. 6. Economic Rights of Shares.**

6.1 The Shares shall have the economic rights set forth herein with respect to the Category and Class of Shares to which they belong:

6.1.1 Category A Shares The Category A Shares shall carry the right, in case of any Return being made with respect to the Category A Shares, to any (net) profits, gains, reserves or other amounts derived by the Company from or in relation with the LM Ordinary Shares. The economic rights attaching to Shares of Category A apply globally to all Shares of Category A but will, on an Return made through the repurchase and cancellation of a Class A of Shares, be rolled onto the relevant Class A which is repurchased and cancelled at that time (subject as set forth below). Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Class A will be deducted from the overall economic rights of the Category A.

Within Category A, any Return being made with respect to the Category A Shares shall be allocated as follows (to the extent any Shares are in issue in the relevant Class):

- (i) an amount equal to 0.10% of the nominal value of all Class A-1 Shares in issue shall be allocated to Class A-1;
- (ii) an amount equal to 0.20% of the nominal value of all Class A-2 Shares in issue shall be allocated to Class A-2;
- (iii) an amount equal to 0.30% of the nominal value of all Class A-3 Shares in issue shall be allocated to Class A-3; and
- (iv) the balance shall be allocated to last numerical Class A with Shares in issue (starting with Class A-3).

##### 6.1.2 Category P-I Shares

The Category P-I Shares shall carry the right, in case of any Return being made with respect to the Category P-I Shares, to any (net) profits, gains, reserves or other amounts derived by the Company from or in relation with the LM Preference I Shares.

The economic rights attaching to Shares of Category P-I apply globally to all Shares of Category P-I but will, on an Return made through the repurchase and cancellation of a Class P-I of Shares, be rolled onto the relevant Class P-I which is repurchased and cancelled at that time (subject as set forth below). Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Class P-I will be deducted from the overall economic rights of the Category P-I. Within Category P-I, any Return being made with respect to the Category P-I Shares shall be allocated as follows (to the extent any Shares are in issue in the relevant Class):

- (i) an amount equal to 0.10% of the nominal value of all Class P-I -1 Shares in issue shall be allocated to Class P-I-1;
  - (ii) an amount equal to 0.20% of the nominal value of all Class P-I-2 Shares in issue shall be allocated to Class P-I-2;
  - (iii) an amount equal to 0.30% of the nominal value of all Class P-I-3 Shares in issue shall be allocated to Class P-I-3;
- and
- (iv) the balance shall be allocated to last numerical Class P-I with Shares in issue (starting with Class P-I-3).

##### 6.1.3 Category P-II Shares

The Category P-II Shares shall carry the right, in case of any Return being made with respect to the Category P-II Shares, to any (net) profits, gains, reserves or other amounts derived by the Company from or in relation with the LM Preference II Shares.

The economic rights attaching to Shares of Category P-II apply globally to all Shares of Category P-II but will, on an Return made through the repurchase and cancellation of a Class P-II of Shares, be rolled onto the relevant Class P-II



which is repurchased and cancelled at that time (subject as set forth below). Any amounts received for the repurchase and cancellation of such Class P-II will be deducted from the overall economic rights of the Category P-II.

Within Category P-II, any Return being made with respect to the Category P-II Shares shall be allocated as follows (to the extent any Shares are in issue in the relevant Class):

- (i) an amount equal to 0.10% of the nominal value of all Class P-II -1 Shares in issue shall be allocated to Class P-II-1;
  - (ii) an amount equal to 0.20% of the nominal value of all Class P-II-2 Shares in issue shall be allocated to Class P-II-2;
  - (iii) an amount equal to 0.30% of the nominal value of all Class P-II-3 Shares in issue shall be allocated to Class P-II-3;
- and
- (iv) the balance shall be allocated to last numerical Class P-II with Shares in issue (starting with Class P-II-3).

6.2 For the purposes of determining the economic rights of each Category of Shares,

6.2.1 the subscription price of the Shares of a Category, or instruments convertible into such Shares, as well as assets acquired therewith, directly or indirectly, shall be applied to the relevant Category;

6.2.2 any income or proceeds earned by the Company on, or any asset derived from, the assets allocated to a Category shall be allocated to that Category;

6.2.3 any liability, costs and expenses (including provisions) relating to assets allocated to a Category or to any action taken in connection with that Category as well as all administration expenses, tax liabilities and other costs and expenses of the Company attributable to the relevant Category shall be allocated to that Category; and

6.2.4 in the case where any liability or expense of the Company cannot be considered as being attributable solely to a particular Category, such liability or expense shall be allocated between all Categories pro rata to the net assets of each Category or pro rata to the relevant Categories to which the liability or expense relates.

**Art. 7. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among Shareholders. Except if otherwise provided by law, the transfer of one or more Shares to non-Shareholders is subject to the consent of Shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own Shares.

**Art. 8. Management of the Company.** The Company is managed by one or several Managers who need not be Shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of Shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one Manager, the Managers constitute a Board of Managers. Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the Board by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the Managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

Decisions of the Board of Managers are validly taken by the approval of the majority of the Managers of the Company (including by way of representation). The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be approved by the Board of Managers and signed by any Manager or as may be resolved by the Board of Managers at the relevant meeting or any subsequent meeting.

The Board of Managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution.

Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any Manager.

The Company will be bound by the signature of the sole Manager in the case of a sole Manager, and in the case of a Board of Managers by the signature of anyone of the Managers. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole Manager if there is only one Manager, by the Board of Managers or any one of the Managers.

**Art. 9. Liability Managers, Indemnification.**

9.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

9.2 Subject to the exceptions and limitations listed in Article 9.3, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

9.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

9.3.1 Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

9.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

9.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

9.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

9.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or Manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 10. Shareholder voting rights.** Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

**Art. 11. Shareholder Meetings.** Decisions by Shareholders are passed in such form and at such majority as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire Share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the Shareholders (y) representing at least three quarters of the issued Share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued Share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 Shareholders, an annual general meeting shall be held on the last Thursday in May at 2 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 12. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31<sup>st</sup> December 2012.

**Art. 13. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Manager or as the case may be, the Board of Managers.

The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company.



**Art. 14. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued Share capital of the Company.

The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Manager, or as the case may be the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders in accordance with the economic rights of the Shares pursuant to Article 6.

The Share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of a general meeting of Shareholders in accordance with the economic rights of the Shares pursuant to Article 6. The general meeting of Shareholders may decide to allocate any amount out of the Share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the general meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

Any Surplus shall be distributed to the Shareholders in accordance with the economic rights of the Shares pursuant to Article 6.

**Art. 16. Sole Shareholder.** If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single Shareholder company, pursuant to Article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, Articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17. Definitions.**

Articles or Articles of Incorporation	Means the articles of incorporation of the Company as amended from time to time
Available Amount	<p>Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby:            AA= Available Amount            NP= net profits (including carried forward profits)            P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves            CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled            L= losses (including carried forward losses)            LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p>
Cancellation Value per Share	Means the amount determined by the Board in accordance with Article 5 and Article 6 for each Share of the Class of Shares to be repurchased and cancelled, each Class of Shares and the Shares issued and outstanding therein having such rights as determined pursuant to Article 6, and which shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled
Category	Means a category of Shares of the Company and being either Category A, Category P-I or Category P-II
Category A	Means Category A of Shares
Category P-I	Means Category P-I of Shares
Category P-II	Means Category P-II of Shares
Class	Means a class of Shares of the Company in a Category
Class A	Means a Class A of Shares being either Class A-1, Class A-2 or Class A-3 (to the extent Shares are in issue and outstanding in such Class)
Class P-I	Means a Class P-I of Shares being either Class P-I-1, Class P-I-2 or Class P-I-3 (to the extent Shares are in issue and outstanding in such Class)
Class P-II	Means a Class P-II of Shares being either Class P-II-1, Class P-II-2 or Class P-II-3 (to

	the extent Shares are in issue and outstanding in such Class)
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
LM	means LM Wind Power Holding A/S, a Danish limited liability company registered under number CVR no. 25 94 2094 and with registered office at Jupitervej 6, 6000 Kolding, Denmark.
LM Ordinary Shares	means 32,953,602 ordinary shares of LM (or any replacement asset or asset received in relation or exchange therefore)
LM Preference I Shares	means (i) the 72,154,748 Y preference shares of LM (issue April 2004) (ii) the 74,089,040 Y preference shares of LM (issue May 2006) (iii) the 17,986,765 Z preference shares of LM (issue June 2008) (or any replacement asset or asset received in relation or exchange therefore)
LM Preference II Shares	means the 44,593,200 ZZ preference shares of LM (issue April 2012)
Return	means any distribution by way of dividends or otherwise, payment of liquidation surplus, distribution of premium or other reserves, or on repurchase or cancellation of shares
Shareholder	Means a holder of Shares of the Company
Total Cancellation Amount	Shall have the meaning set forth in Article (being the amount determined by the General Meeting of Shareholders as the total cancellation amount at the time of a repurchase and cancellation of a relevant Class of Shares within a Category in accordance with the provisions of Article 6 within the limits of the Available Amount).

**Art. 18. Applicable law.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

There being nothing further on the agenda, the meeting was closed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at approximately € 7,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day above mentioned.

After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze le onzième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de "LMWP III Holding S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168666, constituée le 4 avril 2012 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial").

L'assemblée a été présidée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire et scrutateur Me Magdalena Staniczek, maître en droit, résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) Il ressort d'une liste de présence que toutes les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales émises dans la Société et tous les associés sont dûment représentés à la présente assemblée générale. La liste de présence, ainsi que les procurations, signées par les mandataires des associés représentés et les membres du bureau, resteront annexées au présent acte et seront soumises en même temps aux autorités d'enregistrement.

II) Il résulte de ce qui précède que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'agenda, sans avoir à justifier l'accomplissement des formalités de convocation.

III) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

*Ordre du jour*

- Création des trois Catégories des Parts Sociales, à savoir Catégorie A, Catégorie P-I et Catégorie P-II, à leur tour sous divisées en classes des Parts Sociales comme suit:

Catégorie A: Classe A-1, Classe A-2 et Classe A-3;

Catégorie P-I: Classe P-I-1, Classe P-I-2 et Classe P-I-3;

Catégorie P-II: Classe P-II-1, Classe P-II-2 et Classe P-II-3;

les Parts Sociales dans telles classes avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et chacune avec des droits et obligations comme prévu dans les présents Statuts tels que modifiés et refondus conformément à ce qui suit;

- Reclassement de toutes les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) Parts Sociales de Classe A-1;

- Augmentation du capital social émis à un million cinq cent mille euros (EUR1.500.000) par l'émission d'un total de cent quarante-huit millions sept cent cinquante mille (148.750.000) Parts Sociales en trois catégories différentes comme suit:

\* treize millions sept cent cinquante mille (13.750.000) Parts Sociales de Catégorie A comme suit: trois millions sept cent cinquante (3.750.000) Parts Sociales de Classe A-1, cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-2 et cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-3 pour un prix total d'émission de cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR137.500) (le "Prix d'Emission de Catégorie A");

\* quarante-cinq millions (45.000.000) Parts Sociales de Catégorie P-I comme suit: quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-1, quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-2 et quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-3 pour un prix total d'émission de cent quatre-vingt millions cent trente-six mille cinq cent soixante-dix-sept euros et soixante-onze centimes (EUR180.136.577,71) (le "Prix d'Emission de Catégorie P-I");

\* quatre-vingt-dix millions (90.000.000) Parts Sociales de Catégorie P-II comme suit: trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-1, trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-2 et trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-3 pour un prix total d'émission de soixante millions euros (EUR60.000.000) (le "Prix d'Emission de Catégorie P-II");

pour un prix total d'émission de deux cent quarante millions deux cent soixante-quatorze mille soixante-dix-sept euro et soixante-onze centimes d'euro (EUR240.274.077,71) (le "Prix d'Emission Total");

souscription aux nouvelles parts sociales ainsi émises comme indiqué ci-dessous par les associés existants de la Société; paiement de (i) Prix d'Emission de Catégorie A et Prix d'Emission de Catégorie P-I par l'apport en nature à la Société de trente-deux millions neuf cent cinquante-trois mille six cent deux (32.953.602) parts sociales ordinaires, soixante-douze millions cent cinquante-quatre mille sept cent quarante-huit (72.154.748) parts sociales préférentielles de série Y enregistrées en avril 2004, soixante-quatorze millions quatre-vingt-neuf mille quarante (74.089.040) parts sociales préférentielles de série Y enregistrées en mai 2006 et dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-cinq (17.986.765) parts sociales préférentielles de série Z de LM Wind Power Holding A/S, une société danoise à responsabilité limitée, immatriculée sous le numéro CVR no. 25 94 2094 et avec son siège social au Jupitervej 6, 6000 Kolding, Danemark. ("LMWH"), ("Apport 1"), et (ii) Prix d'Emission de Catégorie P-II par l'apport en nature à la Société de quarante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cents (44.593.200) parts sociales préférentielles de série ZZ de LMWH ("Apport 2" et avec Apport 1, les "Apports");

reconnaissance d'un rapport du conseil de gérance sur la proposée évaluation des Apports, approbation de l'évaluation à cent quatre-vingt millions deux cent soixante-quatorze mille soixante-dix-sept euros et soixante-onze centimes d'euro (EUR180.274.077,71) de l'Apport 1 et à soixante millions euros (EUR60.000.000) de l'Apport 2;

allocation d'un montant égal à la valeur nominale des parts sociales ainsi émises au capital social et du solde au compte de prime d'émission;

- Modification et refonte des statuts de la Société substantiellement dans la forme attachée à(aux) procuration(s) des associés pour l'assemblée générale (avec des changements comme approprié);

Souscripteur	Parts Sociales de Catégorie A (par classe)	Parts Sociales de Catégorie P-I (par classe)	Parts Sociale de Catégorie P-II (par classe)
Doughty Hanson & Co III Nominees 1 Limited . . . . .	627.498 A-1	2.553.440 P-I-1	5.019.984 P-II-1
	836.664 A-2	2.553.440 P-I-2	5.019.984 P-II-2
	836.664 A-3	2.553.440 P-I-3	5.019.984 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 2 Limited . . . . .	72.337 A-1	294.359 P-I-1	578.700 P-II-1
	96.450 A-2	294.359 P-I-2	578.700 P-II-2
	96.450 A-3	294.359 P-I-3	578.700 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 3 Limited . . . . .	1.254.309 A-1	5.104.083 P-I-1	10.034.471 P-II-1
	1.672.412 A-2	5.104.083 P-I-2	10.034.471 P-II-2
	1.672.412 A-3	5.104.083 P-I-3	10.034.471 P-II-3

Doughty Hanson & Co III Nominees 4 Limited . . . . .	272.879 A-1	1.110.412 P-I-1	2.183.036 P-II-1
	363.839 A-2	1.110.412 P-I-2	2.183.036 P-II-2
	363.839 A-3	1.110.412 P-I-3	2.183.036 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 5 Limited . . . . .	79.633 A-1	324.045 P-I-1	637.062 P-II-1
	106.177 A-2	324.045 P-I-2	637.062 P-II-2
	106.177 A-3	324.045 P-I-3	637.062 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 6 Limited . . . . .	177.322 A-1	721.564 P-I-1	1.418.572 P-II-1
	236.429 A-2	721.564 P-I-2	1.418.572 P-II-2
	236.429 A-3	721.564 P-I-3	1.418.572 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 7 Limited . . . . .	121.616 A-1	494.886 P-I-1	972.932 P-II-1
	162.155 A-2	494.886 P-I-2	972.932 P-II-2
	162.155 A-3	494.886 P-I-3	972.932 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 8 Limited . . . . .	21.890 A-1	89.077 P-I-1	175.122 P-II-1
	29.187 A-2	89.077 P-I-2	175.122 P-II-2
	29.187 A-3	89.077 P-I-3	175.122 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 9 Limited . . . . .	82.406 A-1	335.331 P-I-1	659.251 P-II-1
	109.875 A-2	335.331 P-I-2	659.251 P-II-2
	109.875 A-3	335.331 P-I-3	659.251 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 10 Limited . . . . .	100.345 A-1	408.327 P-I-1	802.758 P-II-1
	133.793 A-2	408.327 P-I-2	802.758 P-II-2
	133.793 A-3	408.327 P-I-3	802.758 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 11 Limited . . . . .	169.142 A-1	688.282 P-I-1	1.353.141 P-II-1
	225.523 A-2	688.282 P-I-2	1.353.141 P-II-2
	225.523 A-3	688.282 P-I-3	1.353.141 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 12 Limited . . . . .	167.905 A-1	683.248 P-I-1	1.343.244 P-II-1
	223.874 A-2	683.248 P-I-2	1.343.244 P-II-2
	223.874 A-3	683.248 P-I-3	1.343.244 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 13 Limited . . . . .	169.624 A-1	690.240 P-I-1	1.356.990 P-II-1
	226.165 A-2	690.240 P-I-2	1.356.990 P-II-2
	226.165 A-3	690.240 P-I-3	1.356.990 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 14 Limited . . . . .	158.284 A-1	644.093 P-I-1	1.266.268 P-II-1
	211.045 A-2	644.093 P-I-2	1.266.268 P-II-2
	211.045 A-3	644.093 P-I-3	1.266.268 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 15 Limited . . . . .	158.078 A-1	643.254 P-I-1	1.264.618 P-II-1
	210.770 A-2	643.254 P-I-2	1.264.618 P-II-2
	210.770 A-3	643.254 P-I-3	1.264.618 P-II-3
Doughty Hanson & Co III Nominees 16 Limited . . . . .	20.619 A-1	83.903 P-I-1	164.950 P-II-1
	27.492 A-2	83.903 P-I-2	164.950 P-II-2
	27.492 A-3	83.903 P-I-3	164.950 P-II-3
Doughty Hanson & Co A Nominees Limited . . . . .	2.509 A-1	10.208 P-I-1	20.069 P-II-1
	3.345 A-2	10.208 P-I-2	20.069 P-II-2
	3.345 A-3	10.208 P-I-3	20.069 P-II-3
Officers Nominees Limited . . . . .	93.604 A-1	121.248 P-I-1	748.832 P-II-1
	124.805 A-2	121.248 P-I-2	748.832 P-II-2
	124.805 A-3	121.248 P-I-3	748.832 P-II-3
Total . . . . .	3.750.000A-1	15.000.000 P-I-1	30.000.000 P-II-1
	5.000.000 A-2	15.000.000 P-I-2	30.000.000 P-II-2
	5.000.000 A-3	15.000.000 P-I-3	30.000.000 P-II-3
Total par Catégorie . . . . .	13.750.000	45.000.000	90.000.000

Sur ce, l'assemblée générale des associés à l'unanimité a décidé comme suit:

*Résolution unique*

L'assemblée a décidé de créer trois Catégories des Parts Sociales, à savoir Catégorie A, Catégorie P-I et Catégorie P-II, à leur tour sous divisées en classes des Parts Sociales comme suit:

Catégorie A: Classe A-1, Classe A-2 et Classe A-3;

Catégorie P-I: Classe P-I-1, Classe P-I-2 et Classe P-I-3;

Catégorie P-II: Classe P-II-1, Classe P-II-2 et Classe P-II-3;

les Parts Sociales dans telles classes avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR0,01) chacune et chacune avec des droits et obligations comme prévu dans les présents Statuts comme modifiés et refondus conformément à ce qui suit.

L'assemblée a décidé de reclassifier toutes les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) Parts Sociales de Classe A-1.

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis à un million cinq cents mille euros (EUR1.500.000) et d'émettre un total de cent quarante-huit millions sept cent cinquante mille (148.750.000) Parts Sociales en trois catégories différentes comme suit:

- treize millions sept cent cinquante mille (13.750.000) Parts Sociales de Catégorie A comme suit: trois millions sept cent cinquante (3.750.000) Parts Sociales de Classe A-1, cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-2 et cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-3 pour un prix total d'émission de cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR137.500) (le "Prix d'Emission de Catégorie A");

- quarante-cinq millions (45.000.000) Parts Sociales de Catégorie P-I comme suit: quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-1, quinze millions (15.000.000) Parts

Sociales de Classe P-I-2 et quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-3 pour un prix total d'émission de cent quatre-vingt millions cent trente-six mille cinq cent soixante-dix-sept euros et soixante-onze centimes d'euro (EUR180.136.577,71) (le "Prix d'Emission de Catégorie P-I");

- quatre-vingt-dix millions (90.000.000) Parts sociales de Catégorie P-II comme suit: trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-1, trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-2 et trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-3 pour un prix total d'émission de soixante millions euros (EUR60.000.000) (le "Prix d'Emission de Catégorie P-II");

pour un prix total d'émission de deux cent quarante millions deux cent soixante-quatorze mille soixante-dix-sept euro et soixante-onze centimes d'euro (EUR240.274.077,71) (le "Prix d'Emission Total") aux Souscripteurs comme indiqué dans l'ordre du jour.

Sur ce, toutes les nouvelles parts sociales ainsi émises ont été souscrites par les associés existants de la Société, tous représentés par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, prénommée, comme indiqué dans l'ordre du jour et intégralement payées par le paiement de (i) Prix d'Emission de Catégorie A et Prix d'Emission de Catégorie P-I par l'apport en nature à la Société de trente-deux millions neuf cent cinquante-trois mille six cent deux (32.953.602) parts sociales ordinaires, soixante-douze millions cent cinquante-quatre mille sept cent quarante-huit (72.154.748) parts sociales préférentielles de série Y enregistrées en avril 2004, soixante-quatorze millions quatre-vingt-neuf mille quarante (74.089.040) parts sociales préférentielles de série Y enregistrées en mai 2006 et dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-six mille sept cent soixante-cinq (17.986.765) parts sociales préférentielles de série Z de LM Wind Power Holding A/S, une société danoise à responsabilité limitée, immatriculée sous le numéro CVR no. 25 94 2094 et avec son siège social au Jupitervej 6, 6000 Kolding, Danemark. ("LMWH"), ("Apport 1"), et (ii) Prix d'Emission de Catégorie P-II par l'apport en nature à la Société de quarante-quatre millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cents (44.593.200) parts sociales préférentielles de série ZZ de LMWH ("Apport 2" et avec Apport 1, les "Apports")

L'assemblée a reconnu un rapport du conseil de gérance sur la proposée évaluation des Apports daté du 11 juin 2012 (qui restera annexé au présent acte) dont la conclusion se lit comme suit:

"En vue de ce qui précède, le Conseil de Gérance considère que la valeur totale de l'Apport en Nature s'élève au moins à la totalité du Prix d'Emission de deux cent quarante millions deux cent soixante-quatorze mille soixante-dix-sept euros et soixante-onze centimes (EUR240.274.077,71) des treize millions sept cent cinquante mille (13.750.000) parts sociales de Catégorie A, quarante-cinq millions (45.000.000) parts sociales de Catégorie P-I et quatre-vingt-dix millions (90.000.000) parts sociales de Catégorie P-II à être émises par la Société en contrepartie dudit Apport en Nature."

L'assemblée a décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport 1 à cent quatre-vingt millions deux cent soixante-quatorze mille soixante-dix-sept euros et soixante-onze centimes d'euro (EUR180.274.077,71) et de l'Apport 2 à soixante millions euros (EUR60.000.000).

La preuve des Apports à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale des parts sociales ainsi émises au capital social et du reste au compte de prime d'émission.

L'assemblée a ensuite décidé de modifier les statuts de la Société comme indiqué ci-dessous:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "LMWP III Holding S.à r.l." (la "Société") existe entre le(s) Associé(s) actuel(s) et toutes personnes qui deviendront Associés par la suite. La Société sera régie par les présents Statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y compris, dans la mesure permise par la loi, dans toute société-mère directe ou indirecte, ou dans d'autres entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, obligations, certificats de créance, notes et autres valeurs mo-

bilères de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations (y compris obligations convertibles) et de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) aux sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris up stream ou cross stream), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution d'assemblée générale des Associés adoptée de la manière prévue pour la modification des Statuts.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du Gérant ou, le cas échéant, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le Gérant, ou le cas échéant le Conseil de Gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des toutes parties intéressées par le Gérant ou le cas échéant le Conseil de Gérance.

#### **Art. 5. Capital Social, Parts Sociales.**

5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à un million cinq cent mille euros (€ 1.500.000) divisé en trois Catégories des Part Sociales, à savoir Catégorie A, Catégorie P-I et Catégorie P-II, à leur tour sous divisées en classes des Parts Sociales comme suit:

Catégorie A: cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-1, cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-2 et cinq millions (5.000.000) Parts Sociales de Classe A-3;

Catégorie P-I: quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-1, quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-2 et quinze millions (15.000.000) Parts Sociales de Classe P-I-3;

Catégorie P-II: trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-1, trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-2 et trente millions (30.000.000) Parts Sociales de Classe P-II-3;

chaque Part Sociale avec une valeur nominale d'un centime d'euro (€0,01) et chacune avec des tels droits et obligations comme indiqué dans les présents Statuts

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation des Parts Sociales y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes des Parts Sociales entières par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans telle (s) Classe(s). En cas de rachats et annulations des Classes des Parts Sociales, telles annulations et rachats devront être effectués, dans la Catégorie pertinente, en ordre alphabétique inverse (en commençant pour la Catégorie A avec la Classe A3, pour Catégorie P-I avec la Classe P-I-3 et pour Catégorie P-II avec la Classe P-II-3).

5.4 Dans le cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales, une telle Classe de Parts Sociales donne droit aux détenteurs des Parts Sociales de la Classe à la Valeur d'Annulation par Part Sociale de cette Classe (toujours sous réserve du Montant Disponible et du Montant Total d'Annulation comme déterminé par l'assemblée générale des Associées pertinente), déterminée conformément à l'Article 6 et les détenteurs des Parts Sociales de la Classe rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Classe pertinente détenue par eux et annulée (sous réserve de ce qui précède et des dispositions de l'Article 6).

5.5 Le Montant d'Annulation Total par Classe sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires pertinents pour la Classe concernée rachetée et annulée conformément aux droits indiqués à l'Article 6 pour telle Classe toutefois à condition que le Montant Total d'Annulation (de toutes les Classes à être rachetées et annulées) ne soit jamais plus élevé qu'un tel Montant Disponible.



5.6 Toute prime d'émission disponible ou autres réserves de capital seront librement disponibles et distribuables conformément aux dispositions des présents.

#### **Art. 6. Droits Economiques des Parts Sociales.**

6.1 Les Parts Sociales auront les droits économiques indiqués dans les présents concernant la Catégorie et Classe de Parts Sociales à laquelle elles appartiennent:

6.1.1 Parts Sociales de Catégorie A Les Parts Sociales de Catégorie A emportent le droit, en cas d'un Rendement réalisé concernant les Parts Sociales de Catégorie A, à tout profit (net), gains, réserves ou autres montants obtenus par la Société de ou en relation avec les Parts Sociales Ordinaires LM.

Les droits économiques s'attachant aux Parts Sociales de Catégorie A s'appliquent globalement à toute les Parts Sociales de Catégorie A mais seront, au moment d'un Rendement réalisé par le rachat et l'annulation d'une Classe A des Parts Sociales, passés à la Classe A pertinente qui est rachetée et annulée à ce moment (sous réserve de ce qui suit). Tout montant reçu pour le rachat et annulation d'une telle Classe A sera déduit des droits économiques généraux de la Catégorie A.

Au sein de la Catégorie A, tout Rendement réalisé à l'égard des Parts Sociales de Catégorie A sera alloué comme suit (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises dans la Classe pertinente):

- (i) un montant égal à 0,10% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe A-1 sera alloué à la Classe A-1;
  - (ii) un montant égal à 0,20% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe A-2 sera alloué à la Classe A-2;
  - (iii) un montant égal à 0,30% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe A-3 sera alloué à la Classe A-3;
- et

(iv) le solde sera alloué à la dernière Classe A numérique avec des Parts Sociales émises (en commençant par la Classe A-3).

##### **6.1.2 Parts Sociales de Catégorie P-I**

Les Parts Sociales de Catégorie P-I emportent le droit, en cas d'un Rendement réalisé concernant les Parts Sociales de Catégorie P-I, à tout profit (net), gains, réserves ou autres montants obtenus par la Société de ou en relation avec les Parts Sociales Préférentielles LM I.

Les droits économiques s'attachant aux Parts Sociales de Catégorie P-I s'appliquent globalement à toute les Parts Sociales de Catégorie P-I mais seront, au moment d'un Rendement réalisé par le rachat et l'annulation d'une Classe P-I des Parts Sociales, passés à la Classe P-I pertinente qui est rachetée et annulée à ce moment (sous réserve de ce qui suit). Tout montant reçu pour le rachat et annulation d'une telle Classe P-I sera déduit des droits économiques généraux de la Catégorie P-I.

Au sein de la Catégorie P-I, tout Rendement réalisé à l'égard des Parts Sociales de Catégorie P-I sera alloué comme suit (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises dans la Classe pertinente):

- (i) un montant égal à 0,10% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-I-1 sera alloué à la Classe P-I-1;
- (ii) un montant égal à 0,20% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-I-2 sera alloué à la Classe P-I-2;
- (iii) un montant égal à 0,30% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-I-3 sera alloué à la Classe P-I-3; et

(iv) le solde sera alloué à la dernière Classe P-I numérique avec des Parts Sociales émises (en commençant par la Classe P-I-3).

##### **6.1.3 Parts Sociales de Catégorie P-II**

Les Parts Sociales de Catégorie P-II emportent le droit, en cas d'un Rendement réalisé concernant les Parts Sociales de Catégorie P-II, à tout profit (net), gains, réserves ou autres montants obtenus par la Société de ou en relation avec les Parts Sociales Préférentielles LM II.

Les droits économiques s'attachant aux Parts Sociales de Catégorie P-II s'appliquent globalement à toute les Parts Sociales de Catégorie P-II mais seront, au moment d'un

Rendement réalisé par le rachat et l'annulation d'une Classe P-II des Parts Sociales, passés à la Classe P-II pertinente qui est rachetée et annulée à ce moment (sous réserve de ce qui suit). Tout montant reçu pour le rachat et annulation d'une telle Classe P-II sera déduit des droits économiques généraux de la Catégorie P-II.

Au sein de la Catégorie P-II, tout Rendement réalisé à l'égard des Parts Sociales de Catégorie P-II sera alloué comme suit (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises dans la Classe pertinente):

- (i) un montant égal à 0,10% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-II-1 sera alloué à la Classe P-II-1;
- (ii) un montant égal à 0,20% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-II-2 sera alloué à la Classe P-II-2;
- (iii) un montant égal à 0,30% de valeur nominale des toutes les Parts Sociales de Classe P-II-3 sera alloué à la Classe P-II-3; et

(iv) le solde sera alloué à la dernière Classe P-I numérique avec des Parts Sociales émises (en commençant par la Classe P-II-3).

6.2 Pour les besoins de détermination des droits économiques de chaque Catégorie des Parts Sociales,

6.2.1 le prix de souscription des Parts Sociales d'une Catégorie, ou des instruments convertibles en telles Parts Sociales, tout comme les actifs acquis avec, directement ou indirectement, devra être appliqué à la Catégorie pertinente;

6.2.2 tout revenu ou produit de vente obtenu par la Société sur, ou tout actif dérivé, des actifs alloués à une Catégorie devra être alloué à cette Catégorie;

6.2.3 toute dette, coût et dépense (y compris les provisions) en relation avec les actifs alloués à une Catégorie ou à une action prise en relation avec cette Catégorie ainsi que les coûts d'administration, charges fiscales et d'autres coûts et dépenses de la Société attribuable à la Catégorie pertinente seront alloués à cette Catégorie; et

6.2.4 dans le cas où une dette ou dépense de la Société ne peut pas être considérée comme étant attribuable uniquement à une Catégorie particulière, cette dette ou dépense sera allouée entre toutes Catégories au pro rata des actifs nets de chaque Catégorie ou au pro rata aux Catégories pertinentes auxquelles la dette ou la dépense se rattache.

**Art. 7. Transfert de parts sociales.** Les Parts Sociales sont librement transférables entre Associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert d'une ou plusieurs Parts Sociales aux non-Associés est soumis à l'agrément donné par les Associés représentant au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure et sous les conditions permises par la loi, acquérir ses propres Parts Sociales.

**Art. 8. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs Gérants, Associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués de leurs fonctions par l'assemblée générale des Associés statuant à la majorité simple, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Si aucune durée n'est indiquée, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un Gérant, les Gérants constituent un Conseil de Gérance. Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance doit être donné aux Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque Gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des Gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront approuvés par le Conseil de Gérance et signés par n'importe quel Gérant ou comme décidé par le Conseil de Gérance lors de la réunion concernée ou toute réunion subséquente.

Le Conseil de Gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue.

Les résolutions des Gérants, y compris celles prises par voie circulaire, peuvent être certifiées comme faisant foi ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de n'importe quel Gérant.

La Société sera engagée par la signature du Gérant unique en cas d'un seul Gérant, et dans le cas d'un Conseil de Gérance, par la signature d'un des Gérants. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Gérant unique s'il n'y a qu'un seul Gérant, par le Conseil de Gérance ou par n'importe quel Gérant.

**Art. 9. Responsabilité des Gérants, Indemnisation.**

9.1 Les Gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs fonctions.

9.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 9.3, toute personne qui est, ou qui a été Gérant ou fondé de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles, pénales ou autres, y compris toute procédure d'appel) présentes ou qui risquent d'avoir lieu et les mots «res-

ponsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement d'une transaction et autres responsabilités.

9.3 Aucune indemnité ne sera versée à un Gérant ou fondé de pouvoir:

9.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

9.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait définitivement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

9.3.3 Dans le cas d'une transaction, à moins que la transaction en question n'ait été approuvée par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

9.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes sera dissociable, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les Gérants ou fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

9.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent Article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent Article.

**Art. 10. Droits de vote des Associés.** Chaque Associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11. Assemblées Générales.** Les décisions des Associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution écrite (selon le cas) représente l'entière des Associés de la Société.

Les Assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux Associés à leur adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 Associés, une assemblée générale annuelle des associés sera tenue chaque année le dernier jeudi du mois de mai à quatorze heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant le plus proche.

**Art. 12. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.

**Art. 13. Comptes annuels.** Chaque année à la fin de l'année sociale, le Gérant, ou le cas échéant le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social aux associés de la Société.

**Art. 14. Distributions.** Sur le bénéfice net sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Les Associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le Gérant ou le cas échéant le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux Associés par décision prise en assemblée générale des Associés conformément aux droits économiques des Parts Sociales conformément à l'Article 6.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Tout Surplus sera distribué aux Associés conformément aux droits économiques des Parts Sociales conformément à l'Article 6.

**Art. 16. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

#### Art. 17. Définitions.

Associé	Signifie un détenteur des Parts Sociales de la Société
Catégorie	Signifie une catégorie des Parts Sociales de la Société et étant soit Catégorie A, Catégorie P-I ou Catégorie P-II
Catégorie A	Signifie Catégorie A des Parts Sociales
Catégorie P-I	Signifie Catégorie P-I des Parts Sociales
Catégorie P-II	Signifie Catégorie P-II des Parts Sociales
Classe	Signifie une classe des Parts Sociales de la Société dans une Catégorie
Classe A	Signifie une Classe A des Parts Sociales étant soit la Classe A-1, la Classe A-2 ou la Classe A-3 (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises et dues dans une telle Classe)
Classe P-I	Signifie une Classe A des Parts Sociales étant soit la Classe P-I-1, la Classe P-I-2 ou la Classe P-II-3 (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises et dues dans une telle Classe)
Classe P-II	Signifie une Classe A des Parts Sociales étant soit la Classe P-II-1, la Classe P-II-2 ou la Classe P-II-3 (dans la mesure où des Parts Sociales sont émises et dues dans une telle Classe)
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Compte Intérimaire pertinente.
Date de Compte Intérimaire	Signifie la date au moins huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe des Parts Sociales pertinente.
LM	signifie LM Wind Power Holdings A/S, une société danoise à responsabilité limitée immatriculée sous le numéro CVR no. 25 94 2094 avec son établissement principal au Jupitervej 6, 6000 Kolding, Danemark
Montant Disponible	Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les profits reportés) augmentés de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant le montant de réduction du capital social et de réduction de la réserve légale en relation avec la Classe des Parts Sociales à être annulée mais diminué de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à placer dans réserve(s) conformément aux exigences légales ou statutaires, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires pertinents (sans pour éviter tout doute un double comptage) ainsi: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Où: AA= Montant Disponible NP= bénéfices nets (y compris les profits reportés) P= toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuable CR = le montant de réduction du capital social et de réduction de la réserve légale en relation avec la Classe des Parts Sociales à être annulée L= pertes (y compris les pertes reportées) LR = toutes sommes à placer dans réserve(s) conformément aux exigences légales ou statutaires
Montant Total d'Annulation	Aura la signification indiquée à l'Article 5.5 (étant le montant déterminé par L'Assemblée Générale des Associés comme le montant total d'annulation au moment de rachat et d'annulation d'une Classe des Parts Sociales pertinente au sein d'une Catégorie conformément aux dispositions de l'Article 6 dans la limite du montant

	Disponible)
Parts Sociales Ordinaires LM	signifie 32.953.602 parts sociales ordinaires de LM (ou tout actif de substitution ou actif reçu en relation ou en échange)
Parts Sociales Préférentielles LM I	Signifie (i) les 72.154.748 parts préférentielles Y de LM (émission avril 2004) (ii) les 74.089.040 parts préférentielles Y de LM (émission mai 2006) (iii) les 17.986.765 parts préférentielles Z de LM (émission juin 2008) (ou tout actif de substitution ou actif reçu en relation ou en échange)
Parts Sociales Préférentielles LM II	Signifie les 44.593.200 parts sociales préférentielles ZZ de LM (émission avril 2012)
Rendement	Signifie toute distribution par voie des dividendes ou autrement, paiement du surplus de liquidation, distribution de prime ou autres réserves ou au rachat ou annulation des parts sociales
Statuts	Signifie les statuts de la Société comme modifiés de temps en temps
Valeur d'Annulation par Part Sociale	Signifie le montant déterminé par le Conseil conformément à l'Article 5 et Article 6 pour chaque Part Sociale de la Classe des Parts Sociales à être rachetée et annulée, chaque Classe des Parts Sociales et les Parts Sociales émises et dues là-dedans ayant des tels droits comme déterminé conformément à l'Article 6, et qui seront calculés par la division du Montant Total d'Annulation par le nombre des Parts Sociales émises dans la Classe des Parts Sociales à être rachetée et annulée.

**Art. 18. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée.

#### *Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des résolutions ci-dessus, sont estimés à approximativement € 7.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Hoss, M. Staniczek, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 juin 2012. Relation: EAC/2012/7472. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 13 juin 2012.

Référence de publication: 2012068306/999.

(120097366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2012.

#### **M&G Real Estate Finance 1 Co, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 150.184.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of May.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

M&G Real Estate Debt Fund L.P., a Guernsey limited partnership having its registered office at Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 2JA, recorded with the Guernsey Registry under number 1238,

here represented by Ms. Sinead Browne, Company Secretary, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal in Guernsey on 25<sup>th</sup> May 2012,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") representing the entire share capital of the Company of M&G Real Estate Finance 1 Co, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 34-38, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies Register under B150.184;

incorporated pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg, on 8 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 170 of 27 January 2010 (hereafter the "Company"). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary then residing in Rambrouch, Grand-Duchy of Luxembourg, on 21 December 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 347 of 9 February 2012.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following agenda:

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of two hundred and twenty-seven thousand and four euro, sixty-one cents (EUR 227,004.61), represented by two hundred and twentyseven million, four thousand six hundred and ten (227,004,610) shares with a par value of one thousandth euro (EUR 0.001) each up to two hundred and sixty-three thousand, five hundred and seventy-eight euro and nineteen cents (EUR 263,578.19), through the issue of thirty-six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and eighty (36,573,580) shares having a par value of one thousandth euro (EUR 0.001) each against a payment in cash, together with a share premium of thirty-six million, five hundred and thirty-seven thousand euro and fifty-four cents (EUR 36,537,000.42);

2. Subsequent amendment of Article 5.1 of the articles of association of the Company.

The appearing party, representing the entire share capital, took the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole member resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of two hundred and twenty-seven thousand and four euro sixty-one cents (EUR 227,004.61), represented by two hundred and twenty-seven million four thousand six hundred and ten (227,004,610) shares with a par value of one thousandth euro (EUR 0.001) each up to two hundred and sixty-three thousand, five hundred and seventy-eight euro and nineteen cents (EUR 263,578.19), through the issue of thirty-six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and eighty (36,573,580) shares having a par value of one thousandth euro (EUR 0.001) each against a payment in cash.

The thirty-six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and eighty (36,573,580) new shares have been subscribed by M&G Real Estate Debt Fund L.P., prequalified, represented as above stated, at a total price of thirty six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and seventy four euro (EUR 36,573,574.-) out of which:

the amount of thirty-six thousand, five hundred and seventy-three euro and fifty-eight cents (EUR 36,573.58) has been allocated to the subscription of the share capital, and

the amount of thirty-six million, five hundred and thirty-seven thousand euro and fifty-four cents (EUR 36,537,000.42) has been allocated to the share premium.

The thirty-six million five hundred and seventy-three thousand five hundred and eighty (36,573,580) shares have been fully paid up in cash by M&G Real Estate Debt Fund L.P., prequalified, so that the total amount of thirty-six million, five hundred and seventy-three thousand, five hundred and seventy-four euro (EUR 36,573,574.-) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, Article 5.1 of the articles of association of the Company is amended and shall read as follows:

“ **5.1.** The Company's share capital is set at two hundred and sixty-three thousand, five hundred and seventy-eight euro and nineteen cents (EUR 263,578.19), represented by two hundred and sixty-three million, five hundred and seventy-eight thousand, one hundred and ninety (263,578,190) shares with a par value of one thousandth euro (EUR 0.001) each.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the undersigned notary by surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary this deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:



M&G Real Estate Debt Fund L.P., un Guernsey limited partnership ayant son siège social au Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 2JA, immatriculé au Guernsey Registry sous le numéro 1238,

ici représenté par Madame Sinead Browne, Company Secretary, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Guernesey le 25 mai 2012.

Ladite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associée unique («l'Associé Unique») représentant l'intégralité du capital social de M&G Real Estate Finance 1 Co, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.184, constituée suivant un acte de Maître Joëlle Baden, notaire, résidant à Luxembourg, en date du 8 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°170 du 27 janvier 2010 (ci après la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte de Maître Edouard Delosch, notaire alors de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 21 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 347 du 2 février 2012.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Agenda*

1. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de deux cent vingt-sept mille quatre euro soixante et un cents (EUR 227.004,61) représenté par deux cent vingt-sept millions quatre mille six cent dix (227.004.610) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune, pour le porter jusqu'au montant de deux cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-huit euros dix-neuf cents (EUR 263.578,19) par l'émission de trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt (36.573,580) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune, en échange d'un paiement en numéraire, accompagnées d'une prime d'émission s'élevant au montant de trente-six millions cinq cent trente-sept mille euros quarante-deux cents (EUR 36.537.000,42);

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution:*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de deux cent vingt-sept mille quatre euros soixante et un cents (EUR 227.004,61) représentés par deux cent vingt-sept millions quatre mille six cent dix (227.004.610) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune, pour le porter jusqu'au montant de deux cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-huit euros dix-neuf cents (EUR 263,578.19) par l'émission de trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt (36,573,580) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune, en échange d'un paiement en numéraire.

Les trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt (36,573,580) nouvelles parts sociales ont été souscrites par M&G Real Estate Debt Fund L.P., pré-qualifié, représenté comme indiqué ci-avant, pour un montant total de trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent soixante-quatorze euros (EUR 36.573.574,-) dont:

- le montant de trente-six mille cinq cent soixante-treize euros cinquante-huit cents (EUR 36.573,58) a été alloué à la souscription au capital social; et

- le montant de trente-six millions cinq cent trente-sept mille euros quarante-deux cents (EUR 36.537.000,42) a été alloué à la prime d'émission.

Les trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt (36,573,580) parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées en numéraire par M&G Real Estate Debt Fund L.P., pré-qualifié, représenté comme indiqué ci-avant, afin que le montant total de trente-six millions cinq cent soixante-treize mille cinq cent soixante-quatorze euros (EUR 36.573.574) soit à la disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

#### *Seconde résolution*

A la suite de la résolution précédente, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et a désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à la somme de deux cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix-huit euros dix-neuf cents (EUR 263.578,19) représenté par deux cent soixante-trois millions cinq cent soixante-dix-huit mille cent quatre-vingt-dix (263.578.190) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Browne, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 30 mai 2012. Relation: DIE/2012/6298. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 mai 2012.

Référence de publication: 2012070349/135.

(120100793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**Dubaian Investment Soparfi, SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.947.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of June.

Before us Maître Paul BETTINGEN, a civil law notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NEBULAH HOLDINGS LIMITED, a company limited by shares, existing and governed by the laws of Guernsey, with its registered office at Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, GY1 3ED Guernsey, registered with the Guernsey Registry under number 48788,

here represented by Mrs Maria José TORRECILLA, private employee, residing in L-2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the representative of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove (thereafter mentioned as "the Sole Shareholder"), has requested the undersigned notary to state:

1- that DUBAIAN INVESTMENT SOPARFI, SA, a société anonyme under Luxembourg law having its registered office in L – 1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, has been incorporated pursuant to a deed enacted by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on September 18, 2007 and rectified on June 5, 2009, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2408 of October 24, 2007, RCS Luxembourg B number 131947 (the "Company");

2- that the capital of the Company is fixed at FIFTY THOUSAND US DOLLARS (USD 50,000) represented by FIFTY (50) shares with a par value of ONE THOUSAND US DOLLARS (USD 1,000) each;

3- that Sole Shareholder is the owner of all the Company's shares and pronounces hereby the anticipated dissolution of the Company with immediate effect and puts it into liquidation and designates as liquidator of the Company, CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., with its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L – 1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B number 30 467;

4- That Sole Shareholder states to fix at once the second and the third general meetings in accordance with article 151 of the law of August 10, 1915, concerning the commercial companies and to immediately hold them one after the other and that full and whole discharge is given to the directors, and the statutory auditor of the Company.

5- that the Sole Shareholder states to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company and requests the notary to enact its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the closing of the liquidation have been duly accounted for; furthermore that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown that remain unpaid, the Sole Shareholder irrevocably undertakes to pay all such possible liabilities; that as a consequence of the above all the liabilities of the Company are paid;

6- That the remaining assets, as the case may be, are allotted to the Sole Shareholder.

The report of the liquidator after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities;

7- That the Sole Shareholder designates as liquidation auditor AUDIEX S.A., with its registered office at 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, RCS Luxembourg B number 65 469 and the mission entrusts to it with a report on liquidation management.

8.- That After having taken knowledge of the report, the Sole Shareholder accepts the conclusions of the liquidation auditor's report, approves the liquidation accounts and gives full discharge, without reserve nor fore for-mentioned restriction to AUDIEX S.A., prenamed, for its work of supervision carried out this day.

The report of the liquidation auditor after having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities;

9.- That the Sole Shareholder, acting in third assembly, pronounces the closing of the liquidation and states that the Company has definitively ceased existing.

10.- That full and whole discharge is given to the liquidator of the Company.

11.- That the books and documents of the Company shall be deposited during five years in L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

For the publications and deposits to be made, all capacities are conferred to the carrier of a forwarding of present.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

#### *Powers*

The appearing person, acting in the same interest, does hereby grant power to any cleric and/or employee of the firm of the undersigned notary, acting individually, in order to document and sign any deed of amendment (typing error(s)) to the present deed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil douze, le douzième jour de juin.

Par-devant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

NEBULAH HOLDINGS LIMITED, une société limited by shares de droit de Guernesey, avec siège social au Hambro House, St Julian's Avenue, St Peter Port, GY1 3ED, Guernesey, immatriculée auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 48788,

ici représentée par Madame Maria José TORRECILLA, employée privée, demeurant professionnellement à L-2420 Luxembourg, 11, Avenue Emile Reuter, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après «l'Associé Unique»), a requis le notaire instrumentant d'acter:

1- que la société anonyme DUBAIAN INVESTMENT SOPARFI, SA, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Hellinckx, de résidence à Luxembourg en date du 18 septembre 2007 et rectifié le 5 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2408 du 24 octobre 2007, RCS Luxembourg B numéro 131947 (la «Société»).

2- que le capital social de la Société s'élève actuellement à CINQUANTE MILLE US DOLLARS (USD 50.000,-) représenté par CINQUANTE (50) actions d'une valeur nominale de MILLE US DOLLARS (USD 1.000,-) chacune

3- que l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et désigne en qualité de liquidateur de la Société CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE) S. à r. l., avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 30 467.

4- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre et que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

5- que l'Associé Unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert du notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, l'Associé Unique assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé.

6- que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

7- que l'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation AUDIEX S.A., située au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 65 469 et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

8- qu'après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à Audiex S.A., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé «ne varietur» par le comparant et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

9- que l'Associé Unique, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

10- que décharge pleine et entière est donnée au liquidateur en ce qui concerne l'exécution de son mandat.

11- que les livres et documents de la Société seront déposés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société à savoir 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la personne comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

#### Pouvoirs

Le comparant, agissant dans un intérêt commun, donne par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, pour rédiger et signer tout acte de modification (faute(s) de frappe(s)) au présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Maria José Torrecilla, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 juin 2012. LAC/2012/27327. Reçu soixante-quinze euros.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012070089/129.

(120100895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

#### **Gecos Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place de Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 140.617.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Référence de publication: 2012070186/10.

(120100692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

#### **Formosa Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 121.589.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of April.

Before Us M<sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

#### APPEARED:

Mr Alexander BULGANIN, director, born in Moscow, on May 9<sup>th</sup>, 1954, residing in L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg,

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

This appearing party, through its mandatory, has declared and requested the officiating notary to act the following:

- That the private limited liability company "Formosa Holding S.à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 121.589, has been incorporated by deed of Maître Paul BETTINGEN, notary,

residing in Niederanven, on the 14<sup>th</sup> of November 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 2423 of the 28<sup>th</sup> of December 2006.

- That the appearing party, represented as said before, is the sole actual partner of the said company and that it has taken, through its mandatory, the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to suppress the two (2) classes of Managers and subsequent amend article 7 and 8 of the articles incorporation as follows:

" **Art. 7. Management.** The Company is managed by one or several managers. In case of plurality of managers, the managers constitute a board of managers.

The manager(s) need not be partners of the Company.

The managers shall be appointed by a resolution of the general meeting of partners taken by simple majority of the votes cast, or, in case of sole partner, by decision of the sole partner which determines their powers, their remuneration and the duration of their mandate. The general meeting of partners or the sole partner (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of partners or to the sole partner (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

**Art. 8. Representation.** The signature of the sole manager shall bind the Company. In the case of plurality of managers, the Company shall be bound at any time by the individual signature of each manager.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent (s) who need not be partner(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency."

*Second resolution*

The general meeting acknowledges that in the general meeting of April 30<sup>th</sup>, 2008, deposited at the Companies and Trade Register of Luxembourg ("Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg"), on May 14<sup>th</sup>, 2008, reference 080069538, published in the Mémorial C, number 1346 of June 2<sup>nd</sup>, 2008, reference 2008062003/683/24, the text of decision 1. should be read as follows:

"Alexander Bulganin, résidant au 9, Podushkinskoe Lesnichestvo, App. 134, Village Zhukovka, Moscow area, Russian Federation"

*Third resolution*

The general meeting confirms for an undetermined period as managers of the Company:

- Mr Alexander BULGANIN, director, born in Moscow, on May 9<sup>th</sup>, 1954, residing in L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg, and

Mrs Alla MAXIMOVA, manager, born on October 4<sup>th</sup>, 1974 in Moscow, residing in Golubinskaya 9, Flat 71, RUS-117574 Moscow, Russian Federation.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred and fifty Euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six avril.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Alexander BULGANIN, directeur, né à Moscou, le 9 mai 1954, demeurant à L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg, ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante a, par son mandataire, déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter les suivant:

- Que la société à responsabilité limitée "Formosa Holding S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.589, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, en date du 14 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2423 du 28 décembre 2006.

- Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est la seule associée actuelle de la Société et qu'elle a pris, par son mandataire, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer les deux (2) catégories de gérants et en conséquence de modifier les articles 7 et 8 des statuts comme suit:

« **Art. 7. Gérance.** La société sera gérée par au moins un gérant. Dans le cas où plus d'un gérant serait nommé, les gérants formeront un conseil de gérance.

Les gérants peuvent ne pas être associés.

Les gérants sont désignés par décision de l'assemblée générale des associés délibérant à la majorité simple des voix, ou le cas échéant, par décision de l'associé unique qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs, leur rémunération et la durée de leur mandat. L'assemblée générale des associés ou le cas échéant, l'associé unique, pourra à tout moment, et ad nutum révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou le cas échéant à l'associé unique, par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.»

« **Art. 8. Représentation.** Dans le cas d'un gérant unique, la seule signature de ce gérant liera la Société. Dans le cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Le conseil de gérance peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, lequel peut ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leurs mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leurs mandat(s).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que dans l'assemblée générale du 30 avril 2008, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2008, référence 080069538, publié au Mémorial C, numéro 1346 du 2 juin 2008, référence 2008062003/683/24, le texte de la décision 1. doit se lire comme suit:

"Alexander Bulganin, résidant au 9, Podushkinskoe Lesnichestvo, App. 134, Village Zhukovka, Moscow area, Russian Federation"

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale confirme aux fonctions de gérants:

Monsieur Alexander BULGANIN, directeur, né à Moscou, le 9 mai 1954, demeurant à L-7240 Bereldange, 70, route de Luxembourg, et

Madame Alla MAXIMOVA, née le 04 octobre 1974 à Moscou, demeurant à Golubinskaya 9, Flat 71, RUS-117574 Moscou, Fédération Russe.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de huit cent cinquante euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.



Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2012. Relation GRE/2012/1500. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 juin 2012.

Référence de publication: 2012070163/127.

(120099893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

### **Compagnie du Cap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 168.780.

L'an deux mille douze, le juin.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

1) Monsieur Jean-Pierre FORGEOT, administrateur de sociétés, né à Neuilly-sur-Seine (France) le 16 octobre 1946, résidant au 4, Avenue du Docteur Gilles, F-92380 Garches, (France),

ici représenté par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 6 juin 2012.

2) Madame Nathalie FORGEOT, administrateur de sociétés, née le 30 décembre 1954 à Fontainebleau (France), résidant au 4, Avenue du Docteur Gilles, F92380 Garches (France),

ici représentée par Monsieur Philippe AFLALO, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privée en date du 6 juin 2012.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls associés de la société Compagnie du Cap S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 mai 2012, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de vingt-sept millions deux cent trente mille quatre-vingt dix euros (27.230.090.- EUR) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille euro (25.000.- Eur) à vingt -sept millions deux cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-dix euros (27.255.090.-Eur) par l'émission de deux millions sept cent vingt-trois mille et neuf (2.723.009) parts nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10.-Eur) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes, ensemble avec une prime d'émission globale de treize millions six cent quinze mille trente-cinq euros (13.615.035.-Eur)

#### *Souscription - Libération*

Sont intervenus aux présentes:

1. Monsieur Jean-Pierre FORGEOT, prénommé, ici représenté comme dit ci-avant,

lequel déclare souscrire deux millions sept cent vingt mille neuf cent soixante dix-sept (2.720.977) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10.-EUR) chacune et les libérer moyennant apport en nature de trois cent cinquante quatre mille neuf cent dix (354.910) actions d'une valeur nominale de seize euros (16.-Eur) représentant 92,91% des actions de la société FORGEOT SA, Société Anonyme de droit français au capital de 6.111.648 euros, ayant son siège social au 4 avenue Marceau – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 623 526.

2. Madame Nathalie FORGEOT, ici représentée comme dit ci-avant,

laquelle déclare souscrire deux mille trente-deux (2032) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10.-EUR) chacune et les libérer moyennant apport en nature de deux cent soixante-cinq (265) actions d'une valeur nominale de seize euros (16.-Eur) représentant 0,07% des actions de la société FORGEOT S.A., précitée.

Il résulte d'un certificat émis par le président directeur général de la société FORGEOT SA, datée du 6 juin 2012, que:

«- Madame Nathalie FORGEOT, administrateur de sociétés, née le 30 décembre 1954 à Fontainebleau (France) et demeurant au 4 Avenue du Docteur Gilles, 92380 Garches (France), est propriétaire de 265 actions d'une valeur nominale de 16,- EUR chacune de la société anonyme FORGEOT SA, soit environ 0,07% du capital social total.

- Monsieur Jean-Pierre FORGEOT, administrateur de sociétés, né le 16 octobre 1946 à Neuilly-sur-Seine (France) et demeurant au 4 Avenue du Docteur Gilles, 92380 Garches (France), est propriétaire de 354.910 actions d'une valeur nominale de 16,- EUR chacune de la société anonyme FORGEOT SA, soit environ 92,91% du capital social total.

- les actions apportées sont entièrement libérées;

- Monsieur Jean-Pierre FORGEOT et Madame Nathalie FORGEOT sont les seuls ayants-droit sur ces actions et ayant les pouvoirs d'en disposer;

- aucune des actions n'est grevée de gage ou d'usufruit, qu'il n'existe aucun droit à acquérir un tel gage ou usufruit et qu'aucune action n'est sujette à saisie.

- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit de s'en voir attribuer une ou plusieurs;

- selon la loi française et les statuts de la société, ces actions sont librement transmissibles.

- les 355.175 actions apportées de la société anonyme FORGEOT SA ont été estimées selon rapport d'évaluation ci-annexé sur base du bilan au 31 décembre 2011 qui restera ci-annexé;

- A la date d'aujourd'hui, les actifs de la société ne donnent pas lieu à des corrections de valeur qui seraient dues à des dépréciations durables et permanentes.

- Jusqu'à ce jour, le soussigné n'a pas connaissance d'évènements qui se seraient produits ou seraient sur le point de se produire et qui auraient un impact significatif sur l'évaluation effectuée dans le cadre de l'apport autre qu'en numéraire.

- toutes les formalités subséquentes à l'apport en nature des actions de la société, requises en France, seront effectuées dès réception d'une copie conforme de l'acte notarié documentant le dit apport en nature.»

Ce certificat, après signature "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, les associés déclarent modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt sept millions deux cent cinquante cinq mille quatre-vingt-dix euros (27.255.090.- Eur) représenté par deux millions sept cent vingt-cinq mille cinq cent neuf (2.725.509) parts sociales d'une valeur nominale de dix Euros (10.- EUR) chacune, toutes libérées intégralement.»

#### *Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes à environ six mille quatre cents euros (6.400.-EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 juin 2012. Relation: LAC/2012/27347. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2012.

Référence de publication: 2012070756/89.

(120101229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

#### **Galaxya S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 158.436.

#### EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juin 2012 que le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Référence de publication: 2012070184/12.

(120100388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**GDH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.  
R.C.S. Luxembourg B 82.578.

1) Il résulte de la décision de l'Associé Unique de la Société prise en date du 12 juin 2012 que Monsieur Neil McGee, avec adresse professionnelle 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une durée indéterminée avec effet au 14 juin 2012.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012070185/11.

(120100480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 85.717.

Il résulte d'une lettre adressée en date du 18 mai 2012 aux administrateurs et aux actionnaires de la société GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) S.A. que la décision suivante a été prise:

Démission de Madame PILLAY Sona en tant qu'administratrice de la société, avec effet immédiat à la date du 18 mai 2012.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

*Pour la société GENEVA MANAGEMENT GROUP (Luxembourg) S.A.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012070188/14.

(120099768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**International Mineral Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 333.625.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 137.910.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 7 juin 2012 que:

- La démission de Monsieur Benoît Bauduin de son poste de gérant de la Société, est acceptée avec effet au 8 novembre 2011;

- Monsieur Alain Lam, né le 28 février 1969 à Rose Hill, Ile Maurice, et résidant au 24, rue du Docteur Ernest Feldgen, L-7531 Mersch, a été nommé gérant de la Société pour une durée illimitée et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 7 juin 2012.

Référence de publication: 2012070252/17.

(120099758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**Gennaker S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 136.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2012070190/12.

(120099934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**Gesfo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R.C.S. Luxembourg B 31.975.

Le Bilan et l'Affectation du résultat au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
GESFO SA

Référence de publication: 2012070191/12.

(120100457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**Gestion Administration Défense 915 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.  
R.C.S. Luxembourg B 120.701.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012070192/10.

(120100633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**Macquarie Private Markets Fund GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 4, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 162.599.

*Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss vom 23. Mai 2012*

Der Alleingesellschafter beschließt, nachdem Herr Kai Braun sein Amt als Geschäftsführer zum 23. Mai 2012 niedergelegt hat, Herrn Wendelin Schmitt, geboren am 14. April 1964 in Saarlouis, Deutschland, mit Berufsanschrift in 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, mit Wirkung vom 23. Mai 2012 zum Geschäftsführer zu ernennen.

Demnach setzt sich der Rat der Geschäftsführer wie folgt zusammen:

- Mike Siebert;
- Harald Stelen;
- Wendelin Schmitt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. Juni 2012.

*Für Macquarie Private Markets Fund GP S.à r.l.*

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

*Die Zentralverwaltungsstelle*

Référence de publication: 2012070350/20.

(120100157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**OKTOPUS Consulting PSF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 105.414.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 06 juin 2012*

*Troisième résolution*

Suite à l'échéance des mandats d'administrateurs et de commissaire aux comptes, l'assemblée nomme pour une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018, les administrateurs et commissaire aux comptes suivants:

*Administrateurs:*

- VAUTRIN Patrick, 15 rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange
- DOYEN Jérôme, 1 rue du Longeau, F-57155 Marly

- MANDELLI Philippe, 3 rue de la Mine, F-57120 Pierrevilliers

*Commissaire aux comptes:*

- PME Xpertise S.à r.l., 13, rue de la Libération, L-5969 Itzig

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2012070436/19.

(120100323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Preston Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 21.411,30.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.156.

In the year two thousand twelve, on the fifth of June,

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned,

THERE APPEARED

Preston LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey and having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL St. Peter Port, Channel Islands, Guernsey (the "Sole Shareholder"),

in its capacity as Sole Shareholder of Preston Luxembourg 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 157.156, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 22 November 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 67 dated 13 January 2011 (page 3170) (the "Company") and whose articles of association (the "Articles") have been amended for the last time by a deed drawn up by Maître Joseph ELVINGER dated 1 February 2012, not yet published in the Mémorial.

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Ms Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended from time to time:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three thousand four hundred seventy-nine euros (EUR 3,479.-), in order to raise it from its current amount of seventeen thousand nine hundred and thirty-two euros and thirty cents (EUR 17,932.30) to twenty-one thousand four hundred and eleven euros and thirty cents (EUR 21,411.30), through the issuance of one hundred ninety-six thousand one hundred (196,100) new class G shares and one hundred fifty-one thousand eight hundred (151,800) new class O shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "New Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares and to be issued fully paid up by way of a contribution of an uncontested claim for an amount of three thousand four hundred seventy-nine euros (EUR 3,479.-).

*Subscription and Payment*

The Sole Shareholder declares to subscribe to the ownership of one hundred ninety-six thousand one hundred (196,100) new class G shares and one hundred fifty-one thousand eight hundred (151,800) new class O shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each for an amount of three thousand four hundred seventy-nine euros (EUR 3,479.-), and to fully pay up such New Shares by a contribution of an uncontested claim of an amount of three thousand four hundred seventy-nine euros (EUR 3,479.-), which is to be allocated to the share capital of the Company.

Evidence of such contribution and its total value has been given to the notary by a copy of a valuation report which shows that the managers of the Company have valued the contribution at a total amount of three thousand four hundred seventy-nine euros (EUR 3,479.-) which is equal to the value of the New Shares.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder decides to amend the first paragraph of article 5 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company amounts to twenty-one thousand four hundred and eleven euros and thirty cents (EUR 21,411.30) divided into (i) one hundred eight thousand nine hundred sixty one (108,961) class A shares (the "Class A Shares"), (ii) thirty four thousand five hundred ninety four (34,594) class B shares (the "Class B Shares"), (iii) ten thousand eighty seven (10,087) class C shares (the "Class C Shares"), (iv) fifty two thousand two hundred five (52,205) class D shares (the "Class D Shares"), (v) forty five thousand three hundred twenty two (45,322) class E shares (the "Class E Shares"), (vi) sixteen thousand five hundred ninety four (16,594) class F shares (the "Class F Shares"), (vii) nine hundred twelve thousand eight hundred and seventy-six (912,876) class G shares (the "Class G Shares"), (viii) fourteen thousand three hundred thirty seven (14,337) class H shares (the "Class H Shares") (ix) three hundred one thousand three hundred forty one (301,341) class I shares (the "Class I Shares"), (x) two hundred thirty nine thousand three hundred forty two (239,342) class J shares (the "Class J Shares"), (xi) two (2) class M shares (the "Class M Shares"), (xii) seventy five thousand five hundred ninety seven (75,597) class N shares (the "Class N Shares") and (xiii) three hundred and twenty-nine thousand eight hundred and seventy-two (329,872) class O shares (the "Class O Shares"), each share with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01)."

#### *Costs and Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euros (EUR 1,300.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède**

L'an deux mille douze, le cinq juin,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU**

Preston LP, un limited partnership constitué sous les lois de Guernesey, ayant son siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, GY1 3QL St. Peter Port, les Îles Anglo-Normandes, Guernesey (l' "Associé Unique"), en sa capacité d'Associé Unique de Preston Luxembourg 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157.156, constituée par un acte rédigé par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 22 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (le "Mémorial") numéro 67 en date du 13 janvier 2011 (page 3170) (la "Société") et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte rédigé par Maître Joseph ELVINGER en date du 1<sup>er</sup> février 2012, pas encore publié au Mémorial.

L'Associé Unique, ici représenté par Madame Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, signée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

l'Associé Unique, agissant en sa capacité d'associé unique de la Société, par les présentes adopte les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital de la Société d'un montant de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 3.479.-), afin de l'augmenter de son montant actuel de dix-sept mille neuf cent trente-deux euros et trente cents (EUR 17.932,30) à vingt-et-un mille quatre cent onze euros et trente cents (EUR 21.411,30), par l'émission de cent quatre-vingt-seize mille et cent (196.100) nouvelles parts sociales de catégorie G et de cent cinquante-et-un mille huit cents (151.800) nouvelles parts sociales de catégorie O, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales"), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes et devant être entièrement libérées par la contribution d'une créance certaine d'un montant de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 3.479.-).

#### *Souscription et Paiement*

L'Associé Unique déclare souscrire à toutes les cent quatre-vingt-seize mille et cent (196.100) nouvelles parts sociales de catégorie G et de cent cinquante-et-un mille huit cents (151.800) nouvelles parts sociales de catégorie O, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf



euros (EUR 3.479.-), et payer ces Nouvelles Parts Sociales par la contribution d'une créance certaine d'un montant de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 3.479.-), qui est alloué au capital social de la Société.

La preuve de cette contribution et sa valeur totale ont été données au notaire sous la forme d'une copie d'un rapport d'évaluation lequel indique que les gérants de la Société ont évalué la contribution de la créance à un montant de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (EUR 3.479.-) ce qui est égal à la valeur des Nouvelles Parts Sociales.

#### Seconde résolution

A la suite de la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts, qui sera désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-et-un mille quatre cent onze euros et trente cents (EUR 21.411,30) représenté par (i) cent huit mille neuf cent soixante-et-une (108.961) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), (ii) trente quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (34.594) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), (iii) dix mille quatre-vingt-sept (10.087) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"), (iv) cinquante-deux mille deux cent cinq (52.205) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"), (v) quarante-cinq mille trois cent vingt-deux (45.322) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"), (vi) seize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (16.594) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"), (vii) neuf cent douze mille huit cent soixante-seize (912.876) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"), (viii) quatorze mille trois cent trente-sept (14.337) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H"), (ix) trois cent un mille trois cent quarante-et-une (301.341) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I"), (x) deux cent trente-neuf mille trois cent quarante-deux (239.342) parts sociales de classe J (les "Parts Sociales de Classe J"), (xi) deux (2) parts sociales de classe M (les "Parts Sociales de Classe M"), (xii) soixante-quinze mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept (75.597) parts sociales de classe N (les "Parts Sociales de Classe N"), et (xiii) trois cent vingt-neuf-mille huit cent soixante-douze (329.872) parts sociales de classe O (les "Parts Sociales de Classe O"), ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune."

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné en haut de ce document.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française et qu' en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Le document a été lu au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, lequel mandataire du comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 juin 2012. Relation: LAC/2012/25974. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 14 juin 2012.

Référence de publication: 2012071188/143.

(120101155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

---

### **GF CLEANING & FACILITY SERVICES S.p.r.l. Succursale : Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 154.640.

#### FERMETURE D'UNE SUCCURSALE

#### Extrait

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire de la société mère datée du 15 juin 2012 qu'il a été décidé de fermer, avec effet au 15 juin 2012, la succursale située au 4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Pour GF Cleaning & Facility Services S.p.r.l.

Référence de publication: 2012070193/15.

(120100257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**R.S.I. Concept Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3222 Bettembourg, 63, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 94.090.

—  
*Procès-verbal du conseil  
d'administration du 31.03.2012*

Les administrateurs de la société R.S.I. CONCEPT Luxembourg, se sont réunis en conseil au siège social, le 31.03.2012.  
Sur convocation du président, faite conformément aux statuts.

*Ordre du jour:*

Le président rappelle que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social dans la même commune
- Vers le L-3222 Bettembourg, 63, route de Dudelange.

Le conseil décide de transférer le siège social au 63, route de Dudelange, L-3222 Bettembourg.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Signature / Signature

*Le président / Un administrateur*

Référence de publication: 2012070485/19.

(120100174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Mainan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 77.667.

—  
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme Mainan S.A. tenue le 11 mai 2012 à L-2134  
Luxembourg, 54, rue Charles Martel*

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2012, les actionnaires ont décidé de renouveler les mandats de M. Claude WASSENICH, de Mme Thérèse BRASSEUR et de Mme Sylvie LEICK comme administrateurs, et de renommer la société à responsabilité limitée FIDACCOZ Sàrl comme commissaire aux comptes.

Sont nommés administrateurs, jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2018:

M. Claude WASSENICH, avocat, demeurant professionnellement à L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel,

Madame Thérèse BRASSEUR, retraitée, demeurant à L-5762 Hassel; 3, rue des Champs,

Mme Sylvie LEICK, employée privée, demeurant à L-7395 Hunsdorf, 12, rue de Steinsel,

Est nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2018 la société à responsabilité limitée FIDACCOZ Sàrl établie et ayant son siège social à L-5762 Hassel; 3, rue des Champs.

Pour extrait conforme

Me Claude WASSENICH

Référence de publication: 2012070371/20.

(120100262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Global Management & Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 68.566.

—  
Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070194/10.

(120099998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Globus Equity SICAV SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 158.639.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Pour: *GLOBUS EQUITY SICAV SIF*

Société Anonyme sous la forme de SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Nathalie Lett

Référence de publication: 2012070195/16.

(120100757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**GN Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5773 Weiler-la-Tour, Schlammesté.

R.C.S. Luxembourg B 145.042.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012070198/10.

(120100852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Sylvaner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 130.943.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg au siège social le lundi 18 juin 2012*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 18 juin 2012 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur les personnes suivantes:

- Monsieur NAVEAUX Jean, conseiller économique, né le 30 avril 1943 à Villers-la-Loue (B), demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 113, route d'Arlon,

- Monsieur NAVEAUX Philippe, employé privé, né le 14 juillet 1975 à Saint-Mard (B), demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 113, route d'Arlon,

- Madame THOMASSET Madeleine, employée privée, née le 1<sup>er</sup> août 1953 à Villers-sur-Sémois (B), demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 113, route d'Arlon.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2017.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- La société à responsabilité limitée CD- Services S.à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° B 50564, établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012071317/28.

(120100934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

---

**Godfrind Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4963 Clemency, 9bis, rue Basse.  
R.C.S. Luxembourg B 139.329.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070199/9.

(120100018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**GPB Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.  
R.C.S. Luxembourg B 130.596.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juillet 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2091 du 25 septembre 2007.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GPB ASSET MANAGEMENT S.A.*

S. Curfs

Référence de publication: 2012070200/13.

(120100886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Gutturu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 143.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/06/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012070203/10.

(120100643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**McAfee Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.001,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 149.932.

**EXTRAIT**

L'associé unique de la Société a accepté, en date du 30 avril 2012, la démission de Mme Kandis Thompson de son poste de gérant de la Société, avec effet au 30 avril 2012.

Par résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 30 avril 2012, il a été décidé de nommer M. Jonathan Park, né à Lurgan, Co Armagh, Irlande du Nord, le 22 novembre 1971, avec adresse professionnelle au Unit 2000 City Gate, Mahon, Cork, Ireland, en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet au 30 avril 2012 et pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. Jonathan Park, gérant; et

- M. Finn McClain, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2012070660/22.

(120100122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**H.B.P. Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 137.821.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070204/9.

(120099756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 133.158.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 14 juin 2012*

1. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES SARL a démissionné de son mandat de gérant B.

2. Le nombre des gérants a été diminué de 5 (cinq) à 4 (quatre).

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Hess (Luxembourg) Exploration and Production Holding S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012070205/15.

(120100352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Hutchison 3G Austria Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 77.375.

1) Il résulte de la décision de l'Associé Unique de la Société prise en date du 12 juin 2012 que Monsieur Neil McGee, avec adresse professionnelle 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une durée indéterminée avec effet au 14 juin 2012.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012070206/11.

(120100481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**SCI DAFFODIL, société civile immobilière, Société Civile Immobilière.****Capital social: EUR 5.000,00.**

Siège social: L-2352 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Probst.

R.C.S. Luxembourg E 4.239.

*Extrait des résolutions des associés prises le 4 mai 2012*

Est nommée en tant que deuxième gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Madame Annie Coutre, épouse Picart, née à Gien (France) le 15 décembre 1939, et demeurant 7, Chemin des Rochettes, CH-1185 Mont-sur-Rolle (Suisse).

De plus, l'adresse de Monsieur Christian Picart, gérant, est dorénavant au 7, Chemin des Rochettes, CH-1185 Mont-sur-Rolle (Suisse).

Enfin, les adresses des associés sont dorénavant les suivantes:

- Monsieur Christian Picart: 7, Chemin des Rochettes, CH-1185 Mont-sur-Rolle (Suisse).

- Madame Annie Coutre, épouse Picart: 7, Chemin des Rochettes, CH-1185 Mont-sur-Rolle (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012070524/19.

(120100168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**JMH Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 160.602.

L'an deux mille douze, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Monsieur Jean-Marie HENDRIX, né à Metz (France), le 2 octobre 1954, demeurant au 81-83, rue du Général de Gaulle, F-57050 Plappeville.

Lequel a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul associé actuel de la société JMH INVESTISSEMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.602, constituée suivant acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1502 du 7 juillet 2011:

- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société par l'ajout d'un alinéa 3.7 ayant la teneur suivante:

« **3.7.** La Société pourra avancer, prêter ou déposer des fonds ou octroyer du crédit aux associés de la Société selon les termes et conditions prévus par la Loi».

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix millions cinq cent mille Euros (EUR 10.500.000,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à dix millions cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.512.500,-) par l'émission de cent cinq mille (105.000) nouvelles parts sociales (ci-après les «Nouvelles Parts Sociales») jouissant des mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes de telle sorte que le capital social de la Société soit représenté par cent cinq mille cent vingt-cinq (105.125) parts sociales de cent euros (EUR100,-) chacune

*Souscription - Libération*

1.- Ensuite, l'associé unique, Monsieur Jean-Marie Hendrix, prénommé, déclare souscrire cent quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit (104.198) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en cent trente (130) actions de la société ASSURANCES MEDICALES S.A., ayant son siège social à F-57000 Metz, 1, rue Lançon, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Metz sous le numéro TI 349 896 522 évaluées à dix millions quatre cent dix-neuf mille huit cent quarante-sept Euros (EUR 10.419.847,-).

2.- Ensuite a comparu Madame Isabelle Kunz, épouse de Monsieur Jean-Marie Hendrix, née à Dijon, le 7 avril 1954, demeurant à F-57050 Plappeville (France), 81-83, Avenue du Général de Gaulle,

ici représentée par Monsieur Pierre-Siffrein Guillet, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée le 24 mai 2012,

laquelle comparante, représentée comme il est dit déclare souscrire huit cent deux (802) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en (1) action de la société ASSURANCES MEDICALES S.A., prédésignée, évaluée à quatre-vingt mille cent cinquante-trois Euros (EUR 80.153,-).

L'existence et la valeur des apports sont certifiées par une déclaration d'apport délivrées par les apporteurs en date du 24 mai 2012.

Cette déclaration ainsi que la prédite procuration, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La valeur de l'apport total de DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 10.500.000,-) est allouée complètement au capital social.

Ensuite le nouvel associé rejoint l'assemblée et les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité des voix:

*Troisième résolution*

L'assemblée, sur vu d'un rapport du conseil de gérance, décide d'instaurer un capital autorisé d'un montant de cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-) représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et autorise le conseil de gérance durant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte d'augmenter de temps en temps le capital souscrit dans les limites du capital autorisé.



#### Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à dix millions cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 10.512.500,-) représenté par cent cinq mille cent vingt-cinq (105.125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérée.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Le capital autorisé est fixé à cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le capital social souscrit et le capital autorisé de la Société peuvent être augmentés ou réduits par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Le Conseil de Gérance est autorisé dès la constitution, et pendant une période de cinq ans à partir de la publication des Statuts, à augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital social à l'intérieur des limites du capital autorisé par émission de nouvelles parts sociales au profit des détenteurs de parts sociales existants ou de toute personne approuvée par les associés aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 189, alinéa 1, de la Loi.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements d'espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'Assemblée Générale, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital.

Le Conseil de Gérance peut déléguer à tout Gérant, ou à toute autre personne dûment autorisée, le droit de recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix de ces parts sociales représentant tout ou partie de l'augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil de Gérance aura fait constater par acte authentique une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

De même, le Conseil de Gérance est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit.

Le Conseil de Gérance déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées pour une Parts Sociales en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des Parts Sociales des Associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux Associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ EUR 4.700.-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-M. HENDRIX, P.-S. GUILLET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2012. Relation: LAC/2012/25451. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Releveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012071010/98.

(120101168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

#### **Hutchison 3G Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 77.577.

1) Il résulte de la décision de l'Associé Unique de la Société prise en date du 12 juin 2012 que Monsieur Neil McGee, avec adresse professionnelle 7, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommé Gérant pour une durée indéterminée avec effet au 14 juin 2012.

En outre, les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3<sup>e</sup> étage, 7, Rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg  
Luxembourg, le 18 juin 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012070207/15.

(120100482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Hadrian SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg E 3.745.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012070209/13.

(120100079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Hegaso S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10A, Wisswee.  
R.C.S. Luxembourg B 153.300.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070211/9.

(120100381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Jaccar Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 103.405.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 juin 2012*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Vincent COMBAULT, Directeur Général Axa Private Equity, demeurant professionnellement au 20, place Vendôme, F-75001 Paris

Le mandat de commissaire aux comptes et de réviseur d'entreprises d'Ernst & Young, société anonyme, 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, est renouvelé pour une durée d'un an, soit à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2013 sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 15 juin 2012.

Référence de publication: 2012070266/17.

(120100203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Pegasus Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 166.306.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des Actionnaires de la société en date du 30 mai 2012, les décisions suivantes:

1. Démission de gérant suivant:

M. Ronan Carroll, gérant de classe B, employé privé, demeurant professionnellement à 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Nomination des gérants suivants pour une durée indéterminée:

M. Amjad Ahmad, gérant de classe A, employé privé, né au Koweït, le 2 février 1972 et demeurant professionnellement à DIFC, Precinct Building 3, Office 404, Dubaï, EAU.

M. Samer M. Khalidi, gérant de classe A, employé privé, né en Jordanie, le 18 juillet 1968 et demeurant professionnellement à DIFC, Precinct Building 3, Office 404, Dubaï, EAU.

3. Changement de la classe des gérants suivants:

M. Dylan Davies, gérant de classe B, employé privé, né à Swansea, Royaume-Uni, le 16 novembre 1966 et demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Senningerberg, le 18 juin 2012.

Référence de publication: 2012071176/23.

(120100989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

---

**HEVAF Master C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 123.573.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64413 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070213/10.

(120100672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**HHS Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 149.232.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social le 26 avril 2012*

L'Assemblée nomme M. Laurent BARNICH, né le 2 octobre 1979 à Luxembourg, demeurant au 6, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, au poste d'Administrateur de la société en remplacement de M. Nicolas KRUCHTEN décédé.

Son mandat d'Administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012070214/13.

(120099783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**HICL Infrastructure 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 30.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 155.520.

—  
EXTRAIT

L'associé unique, dans ses résolutions du 14 juin 2012 a pris note de la démission de Monsieur Jean-Claude STOFFEL de ses fonctions de gérant de la société, avec effet immédiat, et n'a pas procédé à son remplacement.

Luxembourg, le 18 juin 2012.

*Pour HICL INFRASTRUCTURE 3 S.à r.l.*

*Société à responsabilité limitée*

Référence de publication: 2012070215/14.

(120100390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Joran Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.  
R.C.S. Luxembourg B 34.200.

—  
**EXTRAIT****I. Changements d'adresse**

La Société a été informée des changements d'adresse des administrateurs et du commissaire aux comptes, Messieurs Christophe BLONDEAU, Philippe RICHELLE et Madame Cornelia METTLEN et H.R.T. REVISION S.A., ayant désormais leur adresse au 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 avril 2012.  
Pour JORAN INVEST S.A.  
HRT FIDALUX S.A.  
Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2012070269/17.

(120100470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**HICL Infrastructure 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 30.000,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 155.520.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012070216/10.

(120100391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**HMD Investissements S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R.C.S. Luxembourg B 109.703.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070217/10.

(120100377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Hochtief Kirchberg Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2215 Luxembourg, 4, rue de Neuerburg.  
R.C.S. Luxembourg B 94.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070219/9.

(120100589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Société Immobilière Savatelle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 129.050.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juin 2012

Le siège social est transféré au 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg.

Les démissions de Monsieur Angelo DE BERNARDI, Monsieur Jacopo ROSSI et Monsieur Régis DONATI de leurs fonctions d'administrateurs de la société sont acceptées.

Monsieur Vincent WILLEMS, expert-comptable, né le 30.09.1975 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 26-28 rives de Clausen, L- 2165 Luxembourg, Madame Laurence BARDELLI, employée privée, née le 8.12.1962 à Villerupt (France), demeurant professionnellement au 26-28 rives de Clausen, L- 2165 Luxembourg, et Monsieur Vincent CORMEAU, administrateur de sociétés, né le 29.08.1960 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 3 rue Belle-Vue, L- 1227 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs pour une période de trois ans.

La démission de Monsieur Mohammed KARA de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

SER.COM S.à.r.l., RCS B 117942, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, est nommée nouveau commissaire aux comptes.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme  
SOCIÉTÉ IMMOBILIERE SAVATELLE S.A.  
Jacopo ROSSI  
Administrateur

Référence de publication: 2012070541/25.

(120099841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**I.O.S.E.F. 36 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 120.774.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012070223/10.

(120100632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Ile de LaD Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 115.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012070224/9.

(120100664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

**Modimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 109.216.

L'an 2012, le douze juin à 10.00 heures s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme Modimmo S.A., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31 Grand-Rue. Commerce et des Sociétés sous le numéro B0109216, et ce avec l'ordre du jour suivant:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de prendre acte de la démission des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Stefano GIUFFRA, né le 09.01.1963 à Rome (Italie); demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 Grand Rue

- Monsieur Didier GIRARD, né le 20.12.1949 à Châtenay-Macabry (France), demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 Grand Rue

- Monsieur Sylvain KIRSCH, né le 08.04.1956 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 Grand Rue

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer 3 nouveaux administrateurs pour terminer les mandats des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Orlando DUARTE DE OLIVEIRA, retraité, né le 24 mai 1956 à Souto de Carpalhosa\*Leiria (Portugal), demeurant à L-4833 Rodange, 6 route de Luxembourg

- Madame Anne LEMMER-HANSEN, retraitée, née le 3 juillet 1951 à Ettelbruck, demeurant à L-8445 Steinfort, 11 Cité Mont-Rose

- Monsieur Manuel FONDEUR, salarié, né le 10 juillet 1972 à Luxembourg, demeurant à L-3253 Bettembourg, 21 route de Luxembourg.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission du Commissaire aux comptes la société FIDUGEC S.à r.l., enregistrée au R.C.S de Luxembourg sous le numéro B101914, établie et ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand Rue.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale nomme comme nouveau Commissaire aux comptes aux fins d'achèvement de mandat du Commissaire aux comptes démissionnaire la société C.L.I.L., Compagnie Luxembourgeoise d'Investissement Immobilier, établie et ayant son siège social à L-8445 Steinfort, 11 Cité Mont Rose, inscrite au R.C.S. sous le numéro B0068891.

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée est levée à 10.30 heures.

Référence de publication: 2012071461/35.

(120101214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2012.

**InPro II Licensing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 90.145.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 11 juin 2012*

1. M. Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 5 juin 1967, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée illimitée.

2. Le nombre de gérants a été augmenté de un (1) à deux (2).

Luxembourg, le 18 juin 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour InPro II Licensing S.a r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012070228/16.

(120099990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

**ID&D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Basseur.

R.C.S. Luxembourg B 169.401.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-cinq avril.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Benoît PAQUAY, cadre dirigeant, ingénieur civil, né le 05 novembre 1971 à Liège (B), demeurant à L-2145 Beggen, 52, rue Cyprien Merjai.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup> . - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société à responsabilité limitée prend la dénomination de ID&D S.à r.l., (ci-après la «Société»).

**Art. 3.** La société a pour objet le conseil économique consistant dans la prestation, à titre professionnel, de services et d'intermédiation en matière micro- et macroéconomique ainsi qu'en gestion d'entreprise et toutes prestations de services annexes ou complémentaires à des sociétés luxembourgeoises ou étrangères.

La société a également pour objet, pour son propre compte, l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.



La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

**Art. 4.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

## **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

## **Titre III. - Administration et Gérance**

**Art. 9.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social, pour autant qu'elles soient adoptées.

**Art. 12.** Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

#### **Titre IV. - Dissolution - Liquidation**

**Art. 18.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V. - Dispositions générales**

**Art. 19.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2012.

##### *Souscription et Libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Benoît PAQUAY, pré-qualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prêté moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ 950,- EUR.

##### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est établie à L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
- 2.- Monsieur Benoît PAQUAY, cadre dirigeant, ingénieur civil, né le 05 novembre 1971 à Liège (B), demeurant à L-2145 Beggen, 52, rue Cyprien Merjai, est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Benoît PAQUAY, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2012. Relation GRE/2012/1497. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 11 juin 2012.

Référence de publication: 2012070231/113.

(120100006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.

---

### **J2 Consult International, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 169.425.

#### STATUTS

L'an deux mil douze, le onze juin.

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société privée à responsabilité limitée «J2 Consult sprl» société de droit belge, avec siège social à B-1300 Limal, Laie aux Biches 9, inscrite au Registre du Commerce sous le numéro d'entreprise 0464.760.355, représentée par son gérant Monsieur Dominique DENEUBOURG, consultant, né le 25 février 1956 à La Glanerie (Belgique), demeurant à B-1300 Limal, Laie aux Biches 9.

laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour but, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, pour son propre compte ou par le compte de tiers, ou en partenariat avec des tiers, de fournir des conseils et de la consultance en stratégie commerciale et financière, en marketing, en informatique, en organisation, en management, dans le sens le plus large et sous toute forme possible, pour toute organisation ou personne morale ou physique.

En outre, la société pourra effectuer, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, toute autre activité commerciale, à moins que celle-ci ne soit spécialement réglementé, pour elle-même ou pour le compte des sociétés ou organisations qui lui en confient la mission. D'une façon générale, elle pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

La société pourra exercer les fonctions d'administrateur ou de liquidateur dans d'autres sociétés grand-ducales ou étrangères. Elle pourra, au moyen d'apports de fonds, réaliser des souscriptions, fusions ou cessions, prendre des participations, agir en tant qu'intermédiaire financier ou réaliser toute autre opération de capital dans toute société ou association.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de «J<sup>2</sup> Consult International», société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi sur le territoire de la commune de Koerich.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- €) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- €) chacune.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mil douze.

#### *Souscription et libération*

Les cent (100) parts sociales sont intégralement souscrites par la société privée à responsabilité limitée «J<sup>2</sup> Consult sprl» société de droit belge, avec siège social à B-1300 Limal, Laie aux Biches 9, inscrite au Registre du Commerce sous le numéro d'entreprise 0464.760.355.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- €) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

#### *Déclaration en matière de blanchiment*

Le(s) associé(s) /actionnaires déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droite servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille quatre cents euros (1.400.- €). A l'égard du notaire instrumentant toutefois, toutes les parties comparantes et/ou signataires sont tenues solidairement quant au paiement des dits frais, ce qui est expressément reconnu par toutes les parties comparantes.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant la partie comparante préqualifiée, représentée comme dit ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquée, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes

1. Le nombre des gérants est fixé à un.
2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Dominique DENEUBOURG, consultant, né le 25 février 1956 à La Glanerie (Belgique), demeurant à B-1300 Limal, Laie aux Biches 9.

La société est engagée en toutes circonstances y compris toutes opérations bancaires, par la signature individuelle du gérant.

3. L'adresse de la société est fixée à L-8399 Windhof, Z.A. Ecoparc Windhof, 20 rue de l'Industrie.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société pré-sentement constituée.

Après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signés: D. DENEUBOURG, K. REUTER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 juin 2012. Relation: EAC/2012/7537. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Petange, le 15 juin 2012.

Référence de publication: 2012070272/114.

(120100770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2012.